

SÉMINAIRE D'ÉVALUATION DU SCOT

6 novembre 2018
Sassenage

Préalables - Éléments introductifs

Yannik OLLIVIER, Président de l'EP-SCoT
Philippe AUGER, directeur de l'EP-SCoT

ATTRACTIVITÉ ET MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DE LA GREG

QUELLES ÉVOLUTIONS DU SCoT ?

Apports d'éléments éclairant le bilan /les débats

**Quelle attractivité de la GREG/mise en œuvre
des orientations du SCoT ?** Présentation du
document d'appui par Murielle PEZET-KUHN,
Françoise PICHAVANT et Vincent ESCARTIN
**Evolution du système économique local – Quelles
capacités de résilience de la GREG ?**

Exposé de Magali TALANDIER, Professeure,
Laboratoire PACTE

Rapports d'étonnement

Alain FAURE, Directeur de recherches en sciences
politiques - Laboratoire PACTE
Pierre MERLE, apprenti Urbaniste, CAUE de l'Isère
et MARTIN VANIER, Professeur à l'institut
d'Urbanisme de Paris

Quel rebond de la GREG ?

Séance de questions interpellatives animée par
Alain FAURE et Martin VANIER

Tables-rondes proposées par Murielle PEZET-KUHN
sur les thématiques des déplacements, de
l'économie/commerces et du logement.

Conclusion : Pierre MERLE, Alain FAURE, Martin
VANIER et Yannik OLLIVIER

Document réalisé avec le concours de l'Agence
d'Urbanisme de la Région Grenobloise



Préalables - éléments introductifs



Yannik OLLIVIER, Président de l'EP- SCoT

Ce quatrième séminaire est consacré à l'attractivité du territoire de la GREG. Et lorsqu'on parle d'attractivité, il ne s'agit pas seulement d'économie, mais aussi d'attractivité démographique, résidentielle, universitaire, touristique ou autre.

Nous allons regarder ensemble si le SCoT a influé, et de quelle manière, sur ces éléments.



Philippe AUGER, Directeur de l'EP- SCoT

Pour ce quatrième et dernier séminaire nous serons accompagnés par Martin VANIER, Alain FAURE et Pierre MERLE.

L'Agence d'urbanisme présentera un document d'appui issu de ses travaux et Magali TALANDIER nous fera part de son analyse.

Nous allons donc avancer dans la matinée sur le thème de l'attractivité. Nous aurons dans l'après-midi un temps collectif, sur la base des questions interpellatives de Martin VANIER, d'Alain FAURE et de Pierre MERLE, en vue de préparer la délibération du Comité

Syndical du 13 décembre. Je vous rappelle en effet les objectifs de nos séminaires d'évaluation : sous peine de caducité du SCoT, le Comité Syndical doit adopter une délibération avant le 21 décembre 2018 tirant les conclusions de l'analyse des résultats de l'application du SCoT et se prononçant sur son maintien, sa révision partielle ou complète.

Séminaires - 1 ^{er} semestre	Séminaires - 2 nd semestre	Accompagnement :	Partage avec les acteurs du territoire
<p>24 Mai</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Production de logements et diversité du parc➤ Consommation d'espace <p>5 Juillet :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Equilibre des territoires : habitat / emploi / commerce / déplacements	<p>27 Septembre :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ SCoT en transitions : énergétique, écologique, climatique <p>6 Novembre :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Attractivité et modèle de développement de la GREG➤ réunion PPA	<ul style="list-style-type: none">▪ Agence d'urbanisme : travaux techniques dont enquêtes, repérage et valorisation d'expériences, partage avec les techniciens, alimentation des travaux des élus et acteurs, suivi des BET▪ Martin Vanier, Alain Faure, Pierre Merle : animation des séminaires, regard extérieur, interviews des élus et acteurs▪ Conseil de développement	<ul style="list-style-type: none">➤ PPA (dont Etat, PNR, Département, Région, chambres consulaires, ...)➤ Acteurs de la société civile : conseils de développement, associations, UNICEM...➤ Territoires voisins➤ Universités

- A venir**
- Séance avec le réseau des conseils de développement
 - Comité syndical du 13 décembre ouvert aux PPA... = séance récapitulative des travaux et de délibération



Murielle PEZET-KUHN
Directrice d'études territoires / environnement
L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise

Un rappel : le document que vous avez reçu et dont vous disposez en version reliée est complet. Nous ne présentons en séance qu'une sélection. Les pages présentées sont repérées par un astérisque rouge (et reproduites dans le présent compte-rendu).

Rappels sur le système de repères

1-1 POUR TIRER LE BILAN DE CE « QU'ON A FAIT », ÉVALUER ET SE PROJETER

SCoT 2031

LEGENDE DES REPÈRES VISUELS

- Est-ce que l'on va ou pas dans la bonne direction par rapport aux orientations ?
 - Oui
 - Partiellement
 - Non
- Est-ce que les objectifs fixés ont été atteints ?
 - Objectif atteint
 - Objectif partiellement atteint
 - Objectif à atteindre
- Les évolutions constatées sont-elles potentiellement imputables au SCoT ?
 - Fortement
 - Partiellement
 - Faiblement

DOUBLE ENJEU

- Doit-on continuer dans la direction >> vérifier la pertinence des choix de développement du SCoT, de ses orientations et objectifs, du rôle du SCoT sur les questions traitées
- Quelle gouvernance développer ? Dans quel cadre pour un SCoT rénové ?

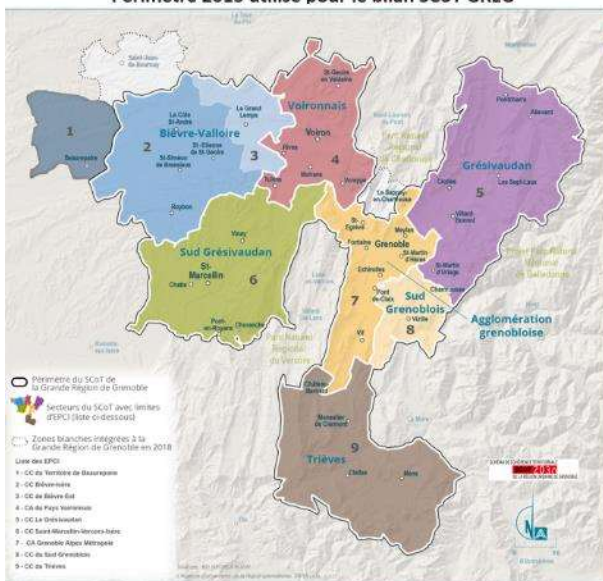
Le périmètre du bilan est celui du SCoT en 2013. Le périmètre du portrait est celui du SCoT élargi.

1-1 PÉRIMÈTRE D'ANALYSE

Surface bilan = 370 600 ha
266 communes (dont 15 dans la CCTB)

SCoT 2031

Périmètre 2013 utilisé pour le bilan SCoT GREG



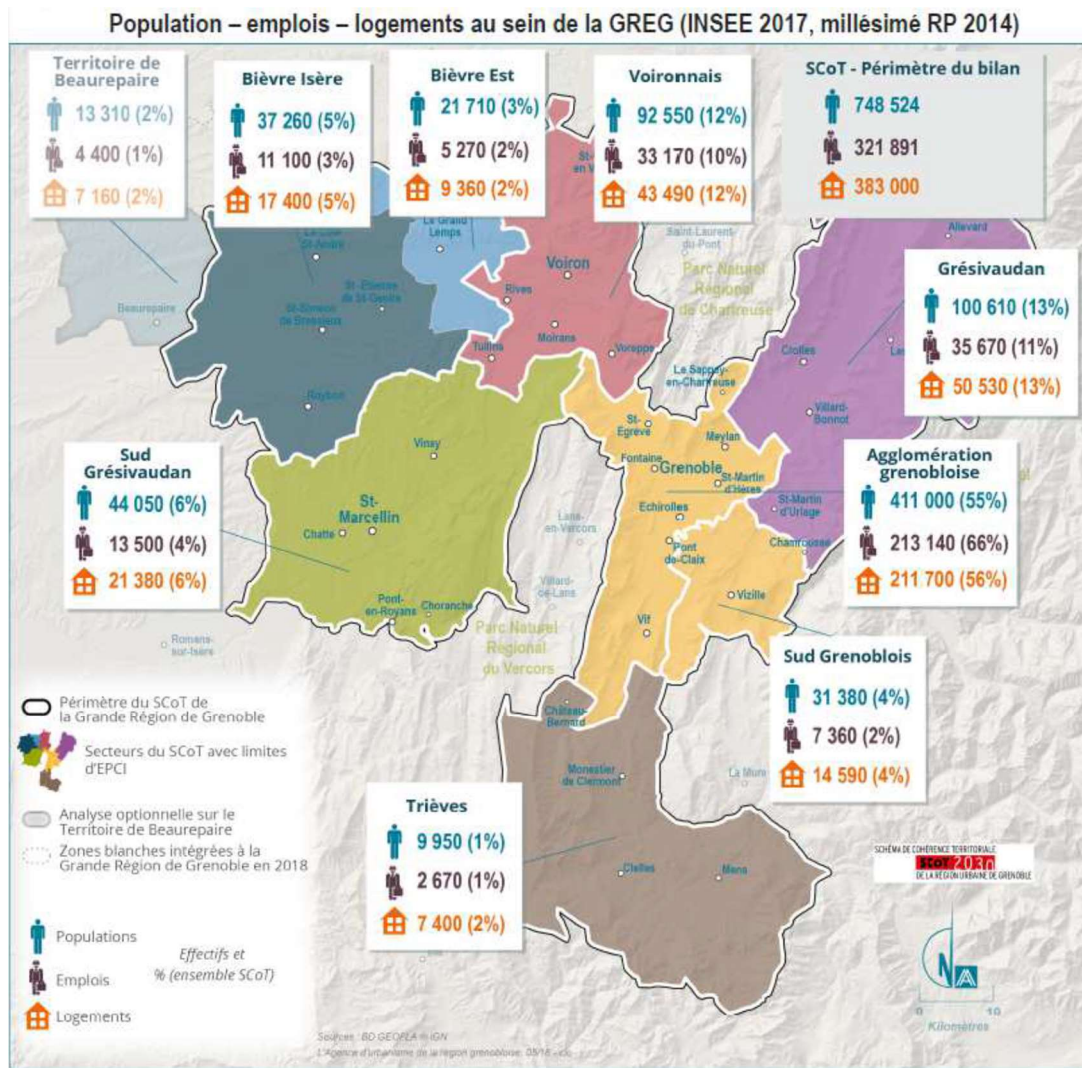
Des résultats donnés à l'échelle de la GREG, de ses secteurs (détails EPCI 2018).

Périmètre utilisé pour le portrait GREG 2018 (dossier complémentaire)



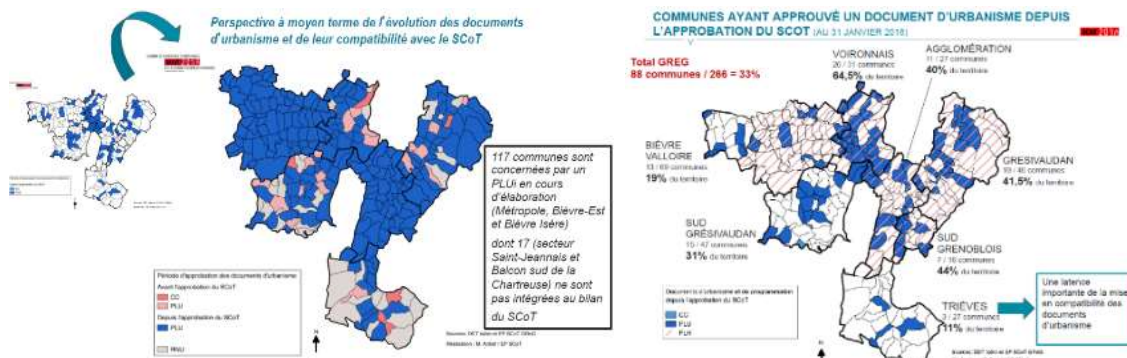
Surface GREG 2018 = 373 200 ha
268 communes

La « GREG du bilan »



Etat d'avancement actuel et à moyen terme des documents d'urbanisme

La couverture future du territoire en documents d'urbanisme (à gauche) sera beaucoup plus conséquente qu'aujourd'hui.



ELEMENTS ECLAIRANT LE BILAN

L'ATTRACTIVITE DE LA GREG S'EST-ELLE MAINTENUE ?



Murielle PEZET-KUHN

Directrice d'études territoires / environnement
L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise

L'attractivité est la capacité du territoire à attirer des entreprises et des populations (habitants, retraités, étudiants, touristes...)

Nous avons choisi de retenir deux critères pour caractériser l'attractivité de la GREG :

- La grande attractivité : démographie, enseignement universitaire, emploi, tourisme, grande accessibilité
- L'attractivité résidentielle : cadre de vie (paysage, espaces publics, loisirs nature), offre de services, équipements (santé, culture, éducation, sport)

Ce que dit le SCoT

Buts : « Conforter l'attractivité de la région grenobloise en jouant de ses spécificités tout en renforçant les coopérations avec les métropoles régionales ».

Orientations et objectifs

- **Conforter l'ensemble des moteurs de l'économie** (économie productive, économie présentielle, attractivité résidentielle et touristique, « écosystème » de l'innovation et transferts de technologie.
Rôle moteur du tryptique local recherche / université / haute technologie.
- **Développer les grands équipements et services structurants** contribuant au rayonnement et à l'attractivité du territoire (enseignement supérieur, santé, culture, sport, desserte aéroportuaire et ferroviaire...).
- **Améliorer les conditions de déplacement à longue distance** (grande accessibilité ferroviaire, aérienne, routière, accès aux grands sites touristiques).
- **Développer le tourisme sous toutes ses formes** et permettre la réalisation d'unités touristiques nouvelles, en lien étroit avec les territoires et les massifs environnant.

Le thème de l'attractivité n'entend pas être traité de manière exhaustive mais par la mise en avant de points saillants.

Isabelle PICHAVANT



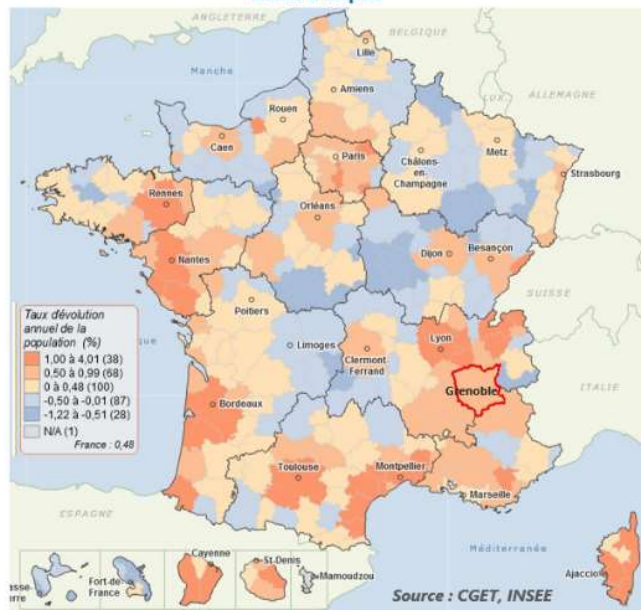
Directrice d'études Observation
L'Agence d'urbanisme

Grande attractivité-Démographie

Avec 817 000 habitants, la zone d'emploi de Grenoble est la 10^{ème} de France au dernier recensement (même rang qu'en 2010)

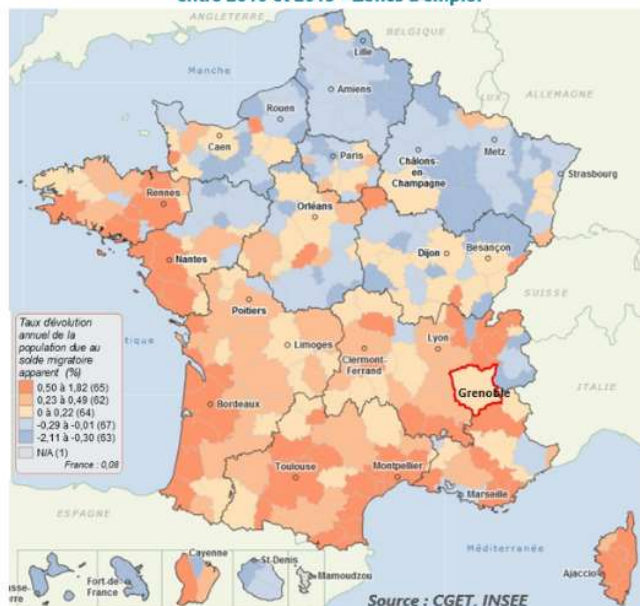
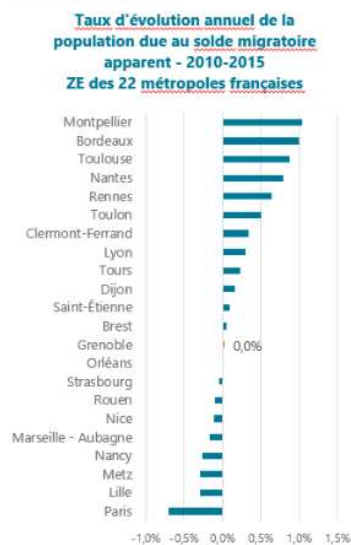
Evolution démographique 2010-2015 :
ZE Grenoble : 0,6% par an
France métropolitaine : 0,5 % par an

Taux d'évolution annuel de la population entre 2010 et 2015
Zones d'emploi



Les échanges migratoires sont à l'équilibre, on compte autant d'arrivées que de départs. La croissance démographique est tirée par la natalité.

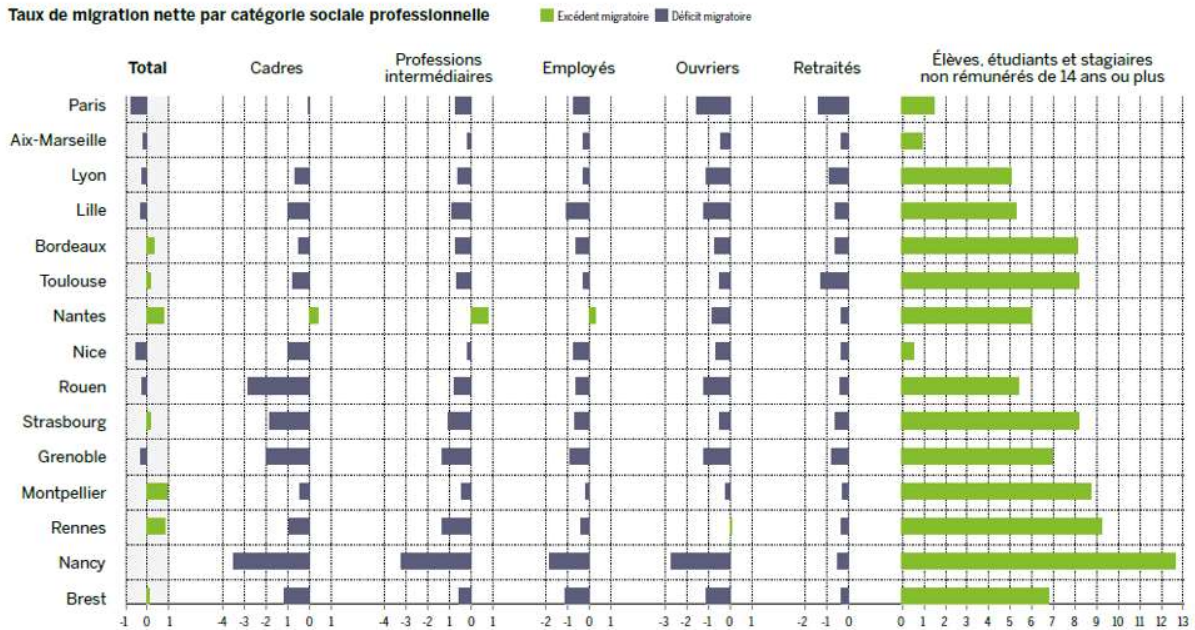
Taux d'évolution annuel de la population due au solde migratoire apparent, entre 2010 et 2015 - Zones d'emploi



ZOOM sur les métropoles

> L'attractivité résidentielle des métropoles portée essentiellement par les étudiants

Taux de migration nette par catégorie sociale professionnelle



Un constat qui va à l'encontre des idées reçues sur le solde migratoire.
 Une seule catégorie en excédant sur toutes les métropoles : les étudiants.
 Nantes fait exception.

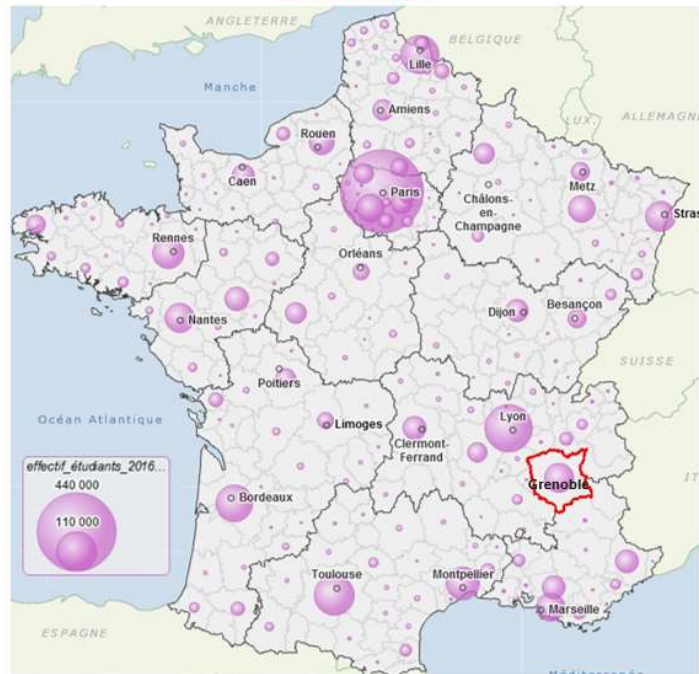
Nombre d'étudiants année universitaire 2016/2017 Zones d'emploi

Avec 59 700 étudiants inscrits, Grenoble est la 11^{ème} métropole de France (la 10^{ème} en 2011/2012)

Le poids des étudiants par rapport à la population totale y est cependant élevé :

Grenoble : 134 étudiants pour 1000 habitants

Ensemble des métropoles : 94 étudiants pour 1000 habitants



Source : MENESR

Nantes a ravi à Grenoble la 10^e place parmi les métropoles au regard du nombre d'étudiants.



Vincent ESCARTIN
Chargé d'études Economie
L'Agence d'Urbanisme

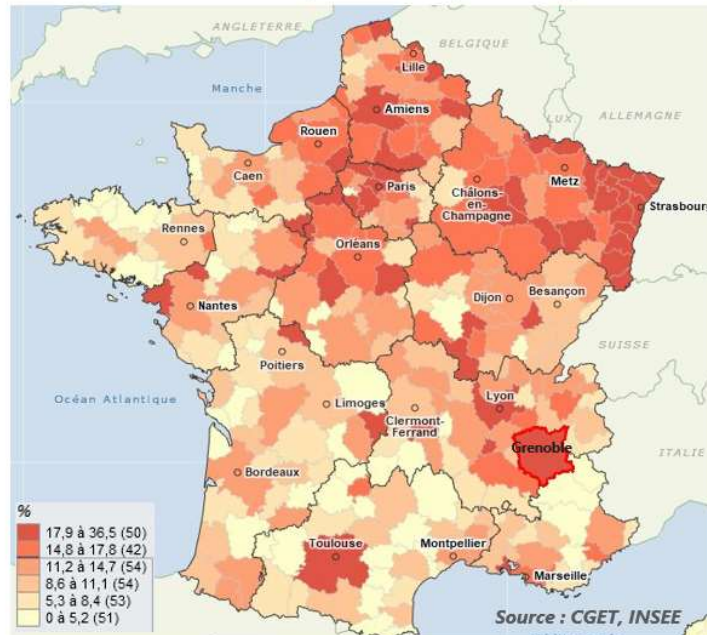
Grande attractivité-Emploi

Part des salariés travaillant pour une entreprise étrangère en 2013

ZE Grenoble : 17,9 %

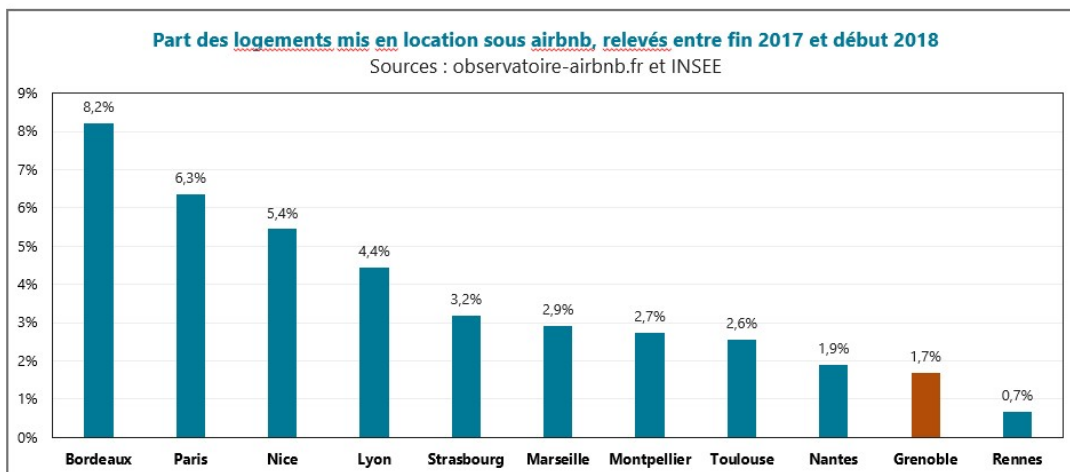
France métropolitaine : 14,8 %

Une part d'emplois sous pavillon étranger notable et lié à la spécificité du tissu économique grenoblois tourné autour de la recherche, de l'industrie et de l'innovation



Grande attractivité-Tourisme

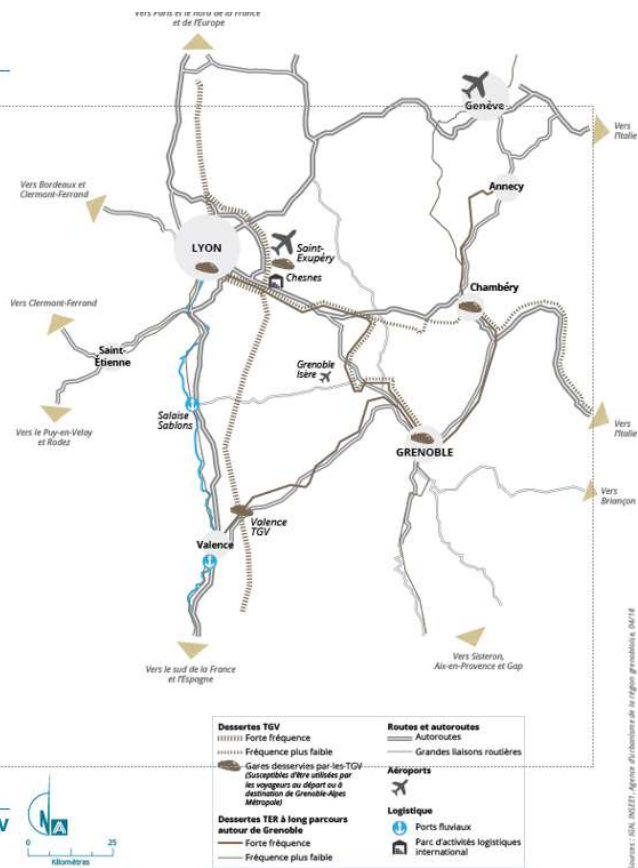
Un tourisme urbain, un potentiel exploité par d'autres métropoles, est peu présent sur la métropole grenobloise.



- > Une part de logements mis en location chez airbnb faible en comparaison avec d'autres métropoles

II.1 GRANDE ACCESSIBILITÉ

- > **Ce que dit le SCoT**
 - > Une amélioration des connexions ferroviaires vers Paris, Lyon, Valence et Chambéry, et du lien vers les aéroports de Lyon et Genève
 - > Une amélioration et une sécurisation des liaisons routières vers les Alpes du Sud
- > **Ce qui a été réalisé**
 - > Des connexions ferroviaires qui ont peu évolué (malgré l'aménagement du Sillon Alpin Sud finalisé en 2013), voire qui se sont dégradées (Grenoble-Lyon, Grenoble-Gap). Une mobilisation en cours pour l'amélioration de la ligne Grenoble-Lyon
 - > Des navettes vers les aéroports qui ont été reprises par le privé (réseau OUIBUS)
 - > Un plan de modernisation et de sécurisation des liaisons routières vers les Alpes du Sud (N85 et D1075) défini en 2018 (cofinancement Etat-départements)



Grande attractivité - L'analyse en bref

Principaux Constats

- > **Démographie**
 - Un maintien de la croissance démographique, dans un contexte national d'infléchissement de l'évolution de la population
 - Des échanges migratoires à l'équilibre, mais faibles en comparaison d'autres métropoles
- > **Université**
 - Une très forte présence des étudiants
 - Une plus faible croissance des effectifs que d'autres territoires universitaires
- > **Emploi**
 - Un impact de la crise sur l'attractivité économique
 - D'autres territoires métropolitains plus dynamiques : Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Lyon...
- > **Tourisme**
 - Un environnement montagnard attractif, des sites d'intérêt touristiques
 - Un déficit d'attractivité du tourisme urbain
- > **Grande accessibilité**
 - Un maintien du niveau de connexion (ferroviaire, aéroportuaire et autoroutière)



Grande attractivité - Principaux enseignements et questionnements

Quels enjeux pour demain ? Quels leviers activer ?

- > Pour un territoire attractif pour tous les publics (étudiants, jeune actifs, familles, retraités...) ?
- > Jouer sur l'offre d'enseignement et la qualité du cadre de vie pour renforcer l'attractivité universitaire ?
- > Diversifier les moteurs du développement économique (industrie, haute technologie, tourisme, santé-action sociale, commerce, services à la personne...) et s'appuyer sur la complémentarité entre les territoires de la GREG ?
- > Conforter la structuration et la valorisation à grande échelle de la filière touristique ?
- > Travailler collectivement pour rendre plus performante la grande accessibilité ?

Quelle gouvernance développer à l'échelle de la GREG et quelles modalités de travail ?

- > Construire la gouvernance pour porter une **politique d'attractivité globale** et organiser une **synergie** avec l'ensemble des acteurs du logement, du tourisme, de l'économie, des transports... ?
- > **Lier positionnement de la GREG et marketing territorial**, développer collectivement l'image de la région grenobloise en s'appuyant sur un socle commun, mener une politique de marketing territorial s'appuyant sur les atouts de la GREG et la complémentarité des territoires et valorisant les spécificités de chacun ?

Un point à noter : la métropole est en train de lancer une démarche de marketing territorial qui pourrait s'étendre à la GREG.





Murielle PEZET-KUHN
Directrice d'études territoires / environnement
L'Agence d'urbanisme

Attractivité résidentielle

Ce que dit le SCoT

Buts : « Améliorer les qualités du cadre de vie, en intégrant les exigences environnementale, paysagère, de sécurité et de santé dans l'aménagement du territoire »

Orientations et objectifs

- **Valoriser l'identité des territoires et les rapports entre les environnements urbains et naturels**
 - ✓ Protection et la valorisation des sites paysagers remarquables, valorisation du patrimoine bâti et touristique ainsi que l'architecture traditionnelle
 - ✓ Prise en compte des sensibilités visuelles et des vues dans les aménagements
 - ✓ Délimitation et qualification des coupures vertes paysagères
 - ✓ Limitation de l'urbanisation linéaire le long des axes routiers
- **Lutter contre la banalisation des paysages urbains, rendre la ville désirable et l'adapter au changement climatique** : qualité des entrées de ville, prévention des risques majeurs, réduction de l'exposition de la population aux pollutions et nuisances...

L'attractivité résidentielle est multiple et ne peut, certes, pas se résumer aux questions paysagères. Certains thèmes ont été abordés lors des précédents séminaires.

COMMENT ÉVOLUE LA PRISE EN COMPTE DE LA SENSIBILITÉ VISUELLE ET DES VUES DANS LES AMÉNAGEMENTS?

SCoT 2030

Ce que dit le SCoT

La prise en compte des vues

« 2.1.2.1 Limiter l'urbanisation dans les secteurs de sensibilité visuelle et veiller à son intégration paysagère,
2.1.2.2 Préserver et mettre en valeur les vues emblématiques de la région grenobloise,
2.1.2.3 Protéger et mettre en valeur les vues depuis les principales voies de communications et les ponts,
2.1.2.4 Protéger et valoriser les points de vue sur le grand paysage depuis les espaces urbanisés. »



Constat et éléments d'analyse

- > **Déclinaison de la prise en compte des vues dans les documents d'urbanisme**
 - Les PLUi en cours ont travaillé sur la prise en compte de ses vues (dans le RP, dans le règlement et dans les OAP) et sur la mise en avant de nouvelle vue à protéger (par le biais d'inventaires).
 - Les Plui ont notamment travaillé finement sur les vues présentes dans les coteaux et sur l'impact de l'urbanisation dans les coteaux depuis les plaines.

- > **Mise en œuvre d'un Observatoire photographique des Paysages dans le Pays Voironnais.**
 - Le Pays Voironnais a travaillé avec le Pays d'Art et d'Histoire pour mettre en œuvre le suivi des vues identitaires du SCoT sur son territoire
 - Le SDS du Pays Voironnais a travaillé également sur la déclinaison et le suivi de nouvelle « vues » sur le territoire, à une échelle plus fine, et développe la pédagogie en lien avec les scolaires par le biais de cette thématique (mise en avant de 80 nouvelles vues).

- > **La déclinaison de la prise en compte des vues depuis les axes principaux n'a pas encore été développée.**



Attractivité résidentielle/paysages - L'analyse en bref

Principaux constats et analyses de la mise en œuvre des objectifs paysagers du SCoT contribuant à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité résidentielle

- > **Pour la valorisation des sites paysagers**
 - Des enjeux bien compris et déclinés dans les PLU/PLUI, des efforts à poursuivre sur certains territoires.

- > **Pour les perceptions visuelle et vues**
 - Le SCoT a permis une déclinaison sur certains territoires. Il faut poursuivre le travail sur l'ensemble du territoire de la GREG.
 - La déclinaison de la prise en compte des vues depuis les axes principaux n'a pas encore été développée.

- > **Pour les coupures vertes**
 - Un manque de déclinaison des enjeux et objectifs mis en avant dans le SCoT

- > **Pour les axes routiers**
 - Un manque de déclinaison des enjeux et objectifs mis en avant dans le SCoT

- > **Pour la valorisation du patrimoine bâti**
 - Des enjeux bien compris et déclinés dans les PLU/PLUI, des efforts à poursuivre sur certains territoires.

- > **Pour les paysages urbains**
 - Des déclinaisons dans le cadre de la métropole par le biais du Guide des espaces publics. Des déclinaisons potentielles dans le cadre du SDS de la CAPV



ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE / COMMENT ÉVOLUE LA LUTTE CONTRE LA BANALISATION DES PAYSAGES URBAINS?

SCoT 2030

Principaux constats et analyses de la mise en œuvre des objectifs paysagers du SCoT contribuant à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité résidentielle

> La typo morphologie

- Lors de la réalisation des PLUi, cette thématique a été bien développée, et à permis des déclinaisons dans les règlements
- Cette thématique a été prise en compte à tous les niveaux des PLUi (RP, règlement, OAP, ...)



> L'intégration dans la pente et dans le paysage

- Prise en compte dans les PLUi en cours



> Les fronts urbains



> Les entrées de ville

- Déclinaison de la connaissance et de la prise en compte de cette thématique dans les PLUi en cours.



Autres constats sur des critères contribuant à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité résidentielle

- > **Sur l'offre en loisirs nature** : la GREG a, durant ces dernières années, développé une offre de premier plan, ainsi que les massifs l'environnant
- > **Sur l'amélioration de la qualité des espaces publics** : un état des lieux serait à produire, mais les efforts ont porté essentiellement au travers d'opérations urbaines, de projets de constructions

Attractivité résidentielle/paysages

Principaux enseignements et questionnements

L'aurait on fait sans le SCoT sur les questions paysagères?

- > Déclinaison des sites d'enjeux paysagers, réalisation d'inventaires du patrimoine approfondissant la base donnée par le SCoT, travaux approfondis sur la typo-morphologie : **un rôle d'entraînement joué par le SCoT**
- > L'inscription, dans le SCoT, des éléments les plus marquants pour l'identité du territoire a **permis d'initier une hiérarchisation des enjeux patrimoniaux** à l'échelle de la GREG, tout en invitant les collectivités à se questionner sur ce qui fait la spécificité de leur patrimoine local >> **le SCoT comme point de départ pour aller plus loin**



Doit on continuer dans la même direction? Comment anticiper les questions à venir dans le SCoT ?

- > Le SCoT doit poursuivre pour **élargir l'assise territoriale** de sa mise en œuvre : observatoire photographique des paysages et déclinaison des sites paysagers, typo morphologie, patrimoine, espaces publics, intégration du bâti dans le paysage, ...
- > **Pour les sujets pas suffisamment abordés : comment, qui et avec quels moyens mobiliser autour de ces sujets : entrées de ville (enjeu éminemment transversal) intégration des zones économiques**, traitement des coupures vertes, valorisation des axes de découverte du paysage, règlements locaux de publicité... ?

Quelle gouvernance développer à l'échelle de la GREG et quelles modalités de travail ?

- > **Quelles modalités de travail avec les EPCI et acteurs concernés, y compris privés ?**
- > **Partenariat avec le Département ou la Région** à mettre en œuvre sur certaines thématiques : valorisation du patrimoine, mise en œuvre d'observatoire photographique du paysage (sites majeurs et sites locaux) et du patrimoine ?

Débat sur la présentation de l'Agence d'Urbanisme



Michel OTRU, adjoint au maire de Claix et ancien maire, conseiller métropolitain

Je pense qu'il faut prendre en compte les vues sur la partie côteaux et l'impact de certaines réalisations. On ne peut pas raisonner de la même manière sur des communes plates et sur des communes de côteaux, d'autant que nous avons des plaines inconstructibles en raison de PPRI et de PPRN. Il faut moduler selon la topographie des communes. Sur la question des migrations vers l'agglomération : l'agglomération grenobloise a une image d'insécurité et cette donnée a été intégrée dans les décisions de venir ou de ne pas venir dans l'agglomération.



Michel ROSTAING PUISSANT, Conseiller Délégué au Développement Economique - CAPV

Il y a une contradiction entre la préservation des paysages et la réalité économique. Aux entrées de ville, on a des grandes surfaces avec un impact visuel déplorable. Les entreprises cherchent également à être vues alors que pour être intégrées, il faut aussi mettre un certain prix. Ces aspects visuels ne sont jamais gérés au niveau des SCoT. Peut-on l'imposer ? C'est un sujet délicat mais une nécessité, même si c'est un frein à l'activité économique.



Laurence THERY, Vice-présidente du Grésivaudan à l'Aménagement de l'espace et au foncier, Maire du Touvet

Le bilan est très mitigé. A l'échelle du SCoT, quels sont les territoires qui tirent l'attractivité et la croissance économique ? Sur l'université, on est en retard par rapport à d'autres territoires. Quelle est l'évolution de la présence étudiante au-delà des chiffres ? Sur l'attractivité touristique, il faut prendre en compte les effets du réchauffement climatique. Je ne suis pas sûre que la neige de culture soit suffisante pour le compenser. Concernant l'accueil en milieu urbain, cela pose le problème de l'hébergement et des aménités. Ce sont des questions à se poser. Sur les paysages, c'est un sujet qu'on a beaucoup examiné dans le projet de territoire du Grésivaudan.

Ce qui tire la démographie, c'est l'économie présentielle. Cela suppose que les entrées de ville soient plus qualitatives, mais il ne faut pas gommer la présence des entreprises et des commerces en entrée de ville, ce n'est pas ce qui restaurera l'attractivité des centres-villes. Il faut travailler de manière plus précise dans la construction et les aménagements. Et le mode de consommation a changé, on ne voit plus de développement d'hypermarchés. Il faut aussi domestiquer l'e-concurrence. On ne peut pas faire une croix sur le développement commercial, c'est aussi ce qui fait la richesse de notre territoire.



Laurent THOVISTE, Conseiller métropolitain, élu de Fontaine

Dans le document, il faut préciser de quelle aire on parle. L'enquête France Urbaine porte plutôt sur les métropoles. Un certain nombre d'enquêtes font ressortir les mêmes choses. Or, pendant ce temps on n'a pas travaillé l'attractivité, pensant que le développement économique et l'environnement montagnard suffisaient. On a aussi dit que les centres étaient attractifs, mais que Grenoble était moche. Il y a eu une fracture territoriale entre des zones privilégiées et d'autres qui le sont moins dans la métropole, et ce constat peut s'étendre au SCoT.

Sur l'économie de montagne, je suis moins pessimiste car dans le Vercors, en Chartreuse et dans une moindre mesure Belledonne, il y a des choses qui se passent.

Sur la traduction dans les documents d'urbanisme, l'attractivité de notre territoire est en grande partie basée sur la qualité de nos paysages. L'économie, ça va et ça vient mais notre environnement est là pour longtemps et il faut continuer à proposer ce qui fait la force de notre territoire, les vues sur les massifs, etc. Cela concerne les côteaux mais aussi la densification urbaine qui peut priver de vue. C'est ce que l'on est en train de construire sur le PLUI.



Yannik OLLIVIER

Une transition qui nous amène à l'exposé de Magali Talandier sur l'évolution du système économique local.

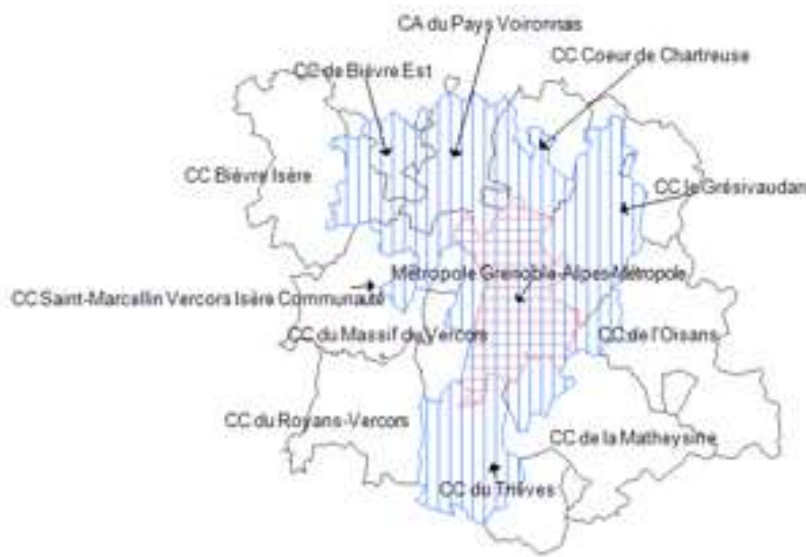


EVOLUTION DU SYSTEME ECONOMIQUE LOCAL QUELLES CAPACITES DE RESILIENCE DE LA GREG ?



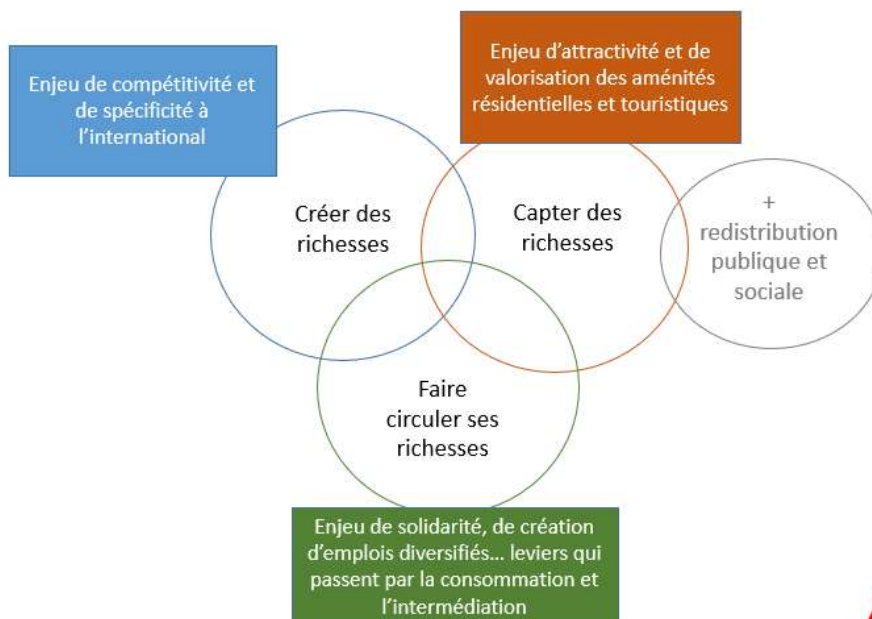
Magali TALANDIER,
Professeure, Directrice de l'équipe de recherche
Ville & Territoires - Laboratoire PACTE

GRENOBLE-ALPES METROPOLE DANS SON TERRITOIRE : ANALYSE D'UN SYSTEME ECONOMIQUE COMPLEXE



Le territoire comporte de multiples échelles :
12 aires urbaines,
13 EPCI,
La métropole
Le cœur métropolitain

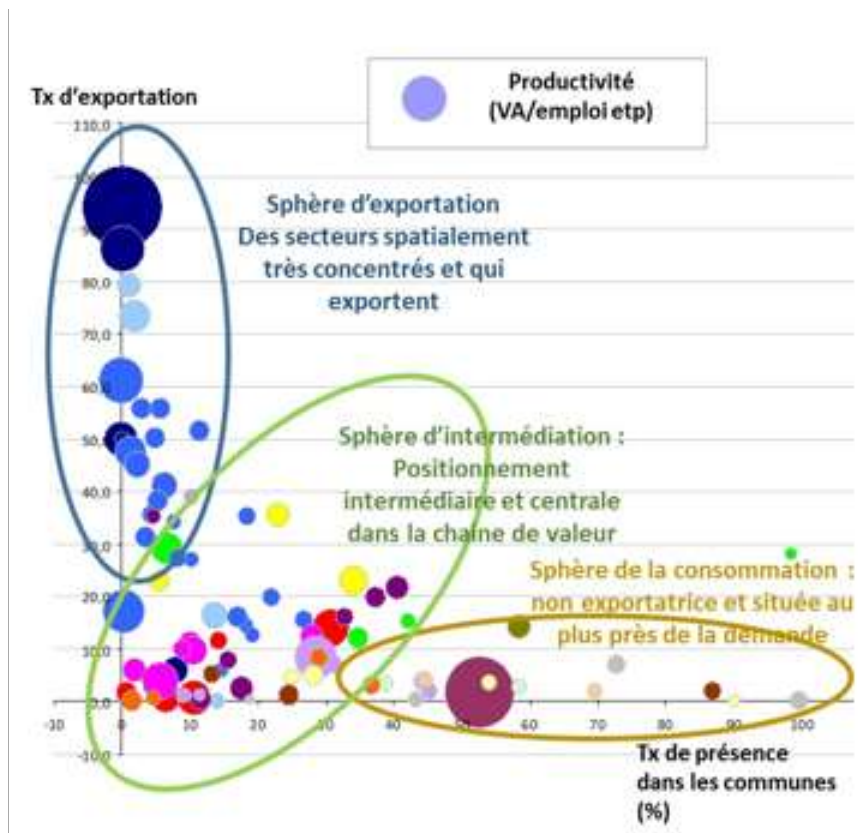
LES LEVIERS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Talandier, 2014

L'économie d'intermédiation

On parle très peu de l'économie d'intermédiation, elle est dans l'ombre, alors qu'elle est constituée d'un tissu de PME et TPE qui permettent aux autres entreprises de s'ancrer.



L'économie d'intermédiation comprend l'ensemble des activités qui se localisent pour fournir des biens et des services aux autres activités (export, conso et d'intermédiation) à une échelle régionale ou métropolitaine.

Elle comprend les :

- services aux entreprises « supérieurs comme peu qualifiés »
- activités « support » : logistique, transport, réparation, maintenance...
- activités de gestion et distribution - énergie, déchets, eau...
- intermédiaires de commerce
- une partie du BTP...

Cette économie assure un rôle d'intermédiation économique au sein de la chaîne de valeur des B&S, d'intermédiation sociale (faible niveau de qualification), mais aussi un rôle d'intermédiation territoriale de par sa localisation spécifique :

- marges, espaces intermédiaires, friches, hub...
- villes moyennes et espaces « inter-métropolitains » ...

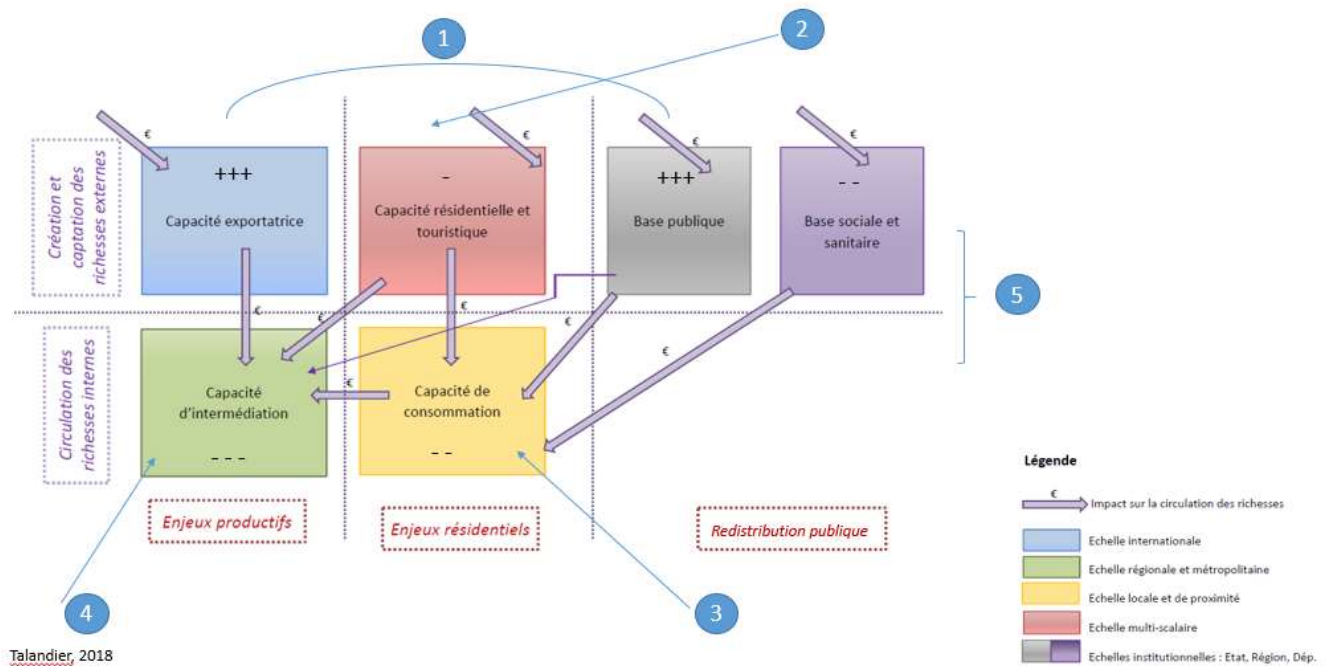
Cette économie assure dans l'ombre le bon fonctionnement des territoires en créant les conditions d'un écosystème territorial favorable au développement. C'est une toile de fond.

On peut faire le constat d'un déficit analytique, opérationnel et stratégique autour de cette économie qui représente près de 40% des ETP et de la VA créée en France !

3 séries de résultats :

- 1 – Capacités économiques du territoire
- 2 – Résilience économique et complémentarités territoriales
- 3 - Solidarités interterritoriales

1^{RE} SÉRIE DE RÉSULTATS : CAPACITÉS TERRITORIALES



Capacité exportatrice : la région est surdotée

La spécificité de ce territoire réside dans son modèle d'exportation. L'économie est boostée par les activités de production exportatrices et par la manne publique qu'elle draine. Ce constat signifie que pour partie, **les moteurs sont derrière nous**.

Avec la raréfaction de l'argent public, ce sont aujourd'hui des secteurs exportateurs qui subissent de plein fouet la concurrence internationale.

Capacité résidentielle et touristique : « on s'en sort pas mal sans avoir rien fait ».

Le constat : le territoire accuse un déficit touristique et les dépenses touristiques sont bien inférieures à ce que l'on enregistre dans d'autres aires urbaines. Mais on s'en sort pas mal est le résultat est supérieur à celui qu'on constate dans d'autres aires urbaines.

Capacité de consommation en déficit

Il y a 8 ans, j'avais déjà dit qu'il y avait un déficit de consommation, on ne sait pas vraiment pourquoi. La situation ne s'améliore pas, il y a toujours une très faible propension à consommer localement.

Capacité d'intermédiation en déficit

Du service le plus simple au plus complexe, on est là aussi très en dessous des autres aires urbaines (38% à Grenoble contre 46% à Lyon). Avec une région surdotée en capacité d'exportation et sous-dotée en capacité d'intermédiation, on a un faible ancrage des activités d'exportation et un faible entraînement des exportations, auquel s'ajoute un manque d'attractivité pour les entreprises nouvelles du fait d'une « toile d'araignée » pas assez dense.

Il y a donc quelque chose à faire avec les territoires autour. Avec Lyon ?

2^E SÉRIE DE RÉSULTATS : RÉSILIENCE ECONOMIQUE ET COMPLÉMENTARITÉS TERRITORIALES

Faible résistance à la crise de 2008 ... Et reprise au ralenti depuis 2012

↪ Faible capacité de résilience (choc / rebond)

Indice de résilience décomposé comme suit :

- **Faiblesse structurelle** (diminution des emplois dans des secteurs qui diminuent partout)
- **Faiblesse spécifique** (diminution des emplois dans des secteurs qui progressent ailleurs)
- **Résilience structurelle** (progression des emplois dans des secteurs qui progressent partout)
- **Résilience spécifique** (progression des emplois dans des secteurs qui diminuent ou stagnent ailleurs)



24% des emplois
18% des emplois
50% des emplois
8% des emplois

↪ Faible résilience multisectorielle

↪ Mais un destin commun et des complémentarités territoriales intéressantes

R. Struc : Oisans, Vercors, Chartreuse (ou Bièvre-I pour l'intermédiation)

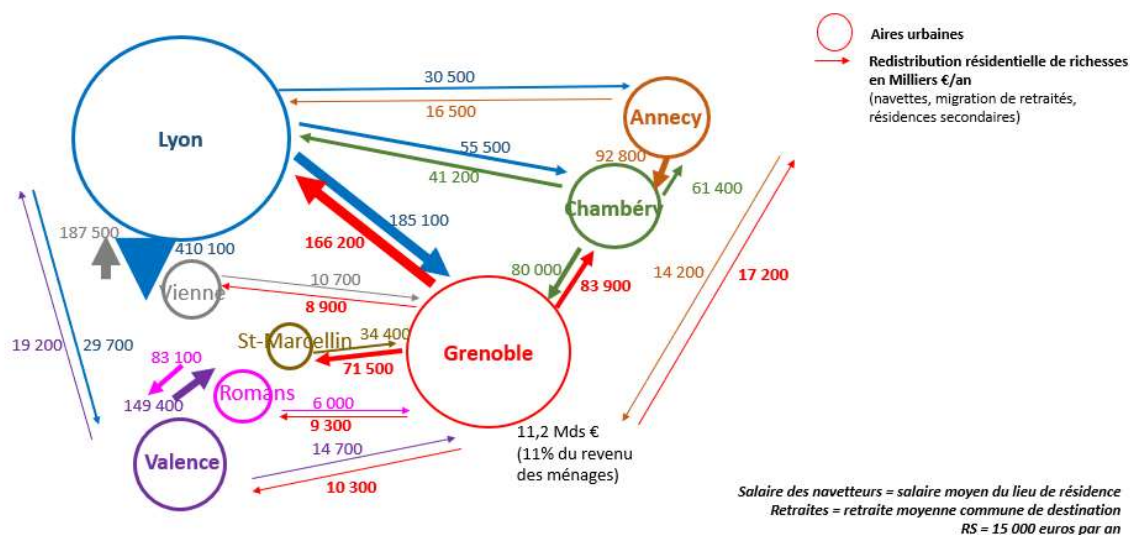
R. Spé : Voironnais, Matheysine, Trièves

F. Struc : Bièvres-Est, St Marcellin, Grésivaudan

F. Spé : Vercors, Matheysine, Oisans, Trièves

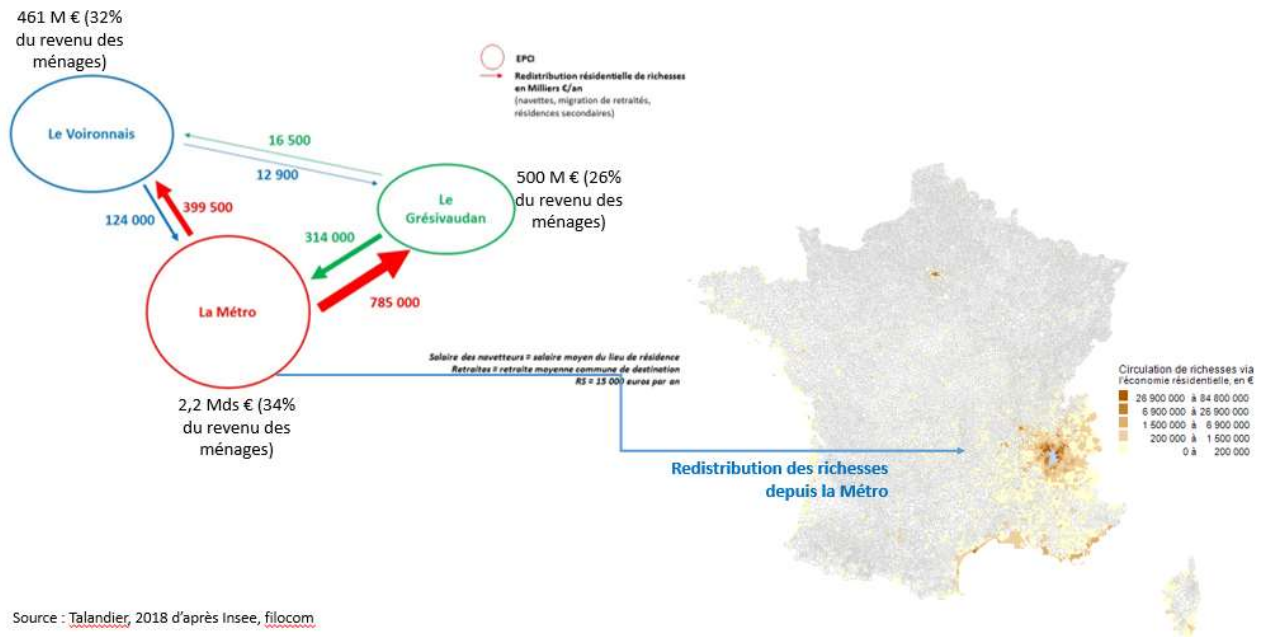
Depuis 2012, on constate une reprise, mais au ralenti par rapport aux aires urbaines comparables. Nous avons été davantage touchés par la crise en 2008, et nous repartons moins vite. Ce qui tire la croissance, c'est la consommation et l'intermédiation. Notre faible résilience est donc structurelle, car 42% (25 + 18) de nos emplois sont dans des secteurs qui diminuent. Nos 8% en R&D et en informatique, nos « fleurons métropolitains », ne compensent pas les 42% en déclin. Et pas un territoire ne s'en sort mieux qu'un autre. Sur ce point, il n'y a pas de fracture.

3^E SÉRIE DE RÉSULTATS : SOLIDARITÉS INTERTERRITORIALES



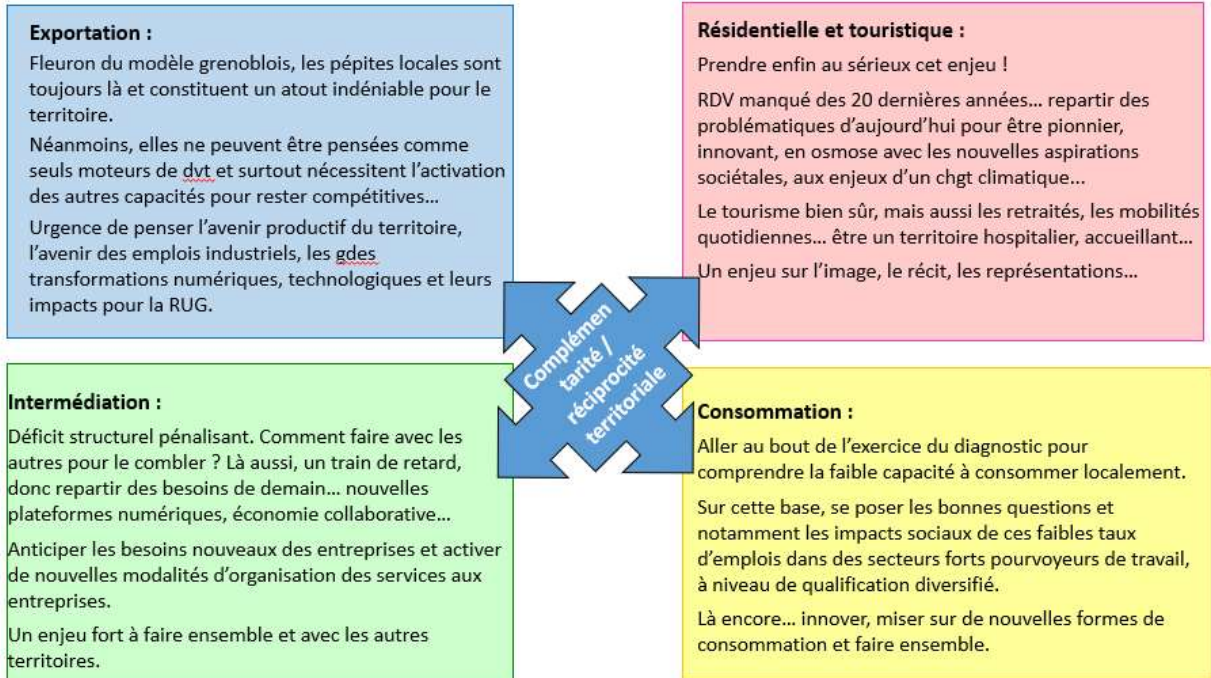
Rq : différentiel Vienne / Grenoble : à peu près le même nb de navetteurs dans les deux sens mais salaires plus élevés pour ceux qui résident dans l'AU de Grenoble. Différentiel Valence / Grenoble, plus de personnes qui habitent à Grenoble et travaillent à Valence que l'inverse.

3^E SERIE DE RÉSULTATS : SOLIDARITÉS INTERTERRITORIALES



Nous avons calculé la circulation de richesse au niveau des aires urbaines. Le constat est un flux très important entre Lyon et Grenoble. La métropole joue quant à elle son rôle de métropole en distribuant plus qu'elle ne reçoit.

CONCLUSION



Talandier, 2018

CONCLUSION

Le RDV manqué des années 1990

Le tournant culturel des années 1990, construire l'image d'une ville créative à fortes aménités résidentielles, touristiques, récréatives...

Repenser son modèle de dvt économique en misant sur un équilibre productivo-réidentiel (développer une économie productive métropolitaine articulée à une économie résidentielle, touristique et de consommation dynamique).

Si l'on prend l'image des cycles, le territoire est passé à côté de ce cycle métropolitain.

Peut-on et comment faire de ce décalage un atout ?

Faire le pari de la résilience territoriale

Il ne s'agit pas de rattraper le retard et d'essayer de devenir la ville créative, culturelle, attractive de la fin du 20^e siècle... mais d'inventer le modèle « grenoblois » du 21^e siècle, à la fois spécifique et résilient.

Travailler l'idée d'une région urbaine résiliente oblige à penser avec les autres et à articuler le temps long et le temps court.

Hypothèses selon laquelle la résilience passerait dans ce territoire par trois imaginaires/figures à construire, celui de la métropole expérimentale (renouveler le modèle économique), de la métropole montagne (renouer avec son histoire-paysage, articulation plaine-pente), de la métropole hospitalière (attirer, accueillir, retenir)



Programme de recherche POPSU, à suivre...

Débat sur la présentation de Magali TALANDIER



Yannik OLLIVIER

Nous sommes invités à réagir sur cette interpellation qui n'est pas à l'eau tiède.



Michel ROSTAING PUISSANT

Merci pour cette présentation révélatrice de notre situation actuelle. J'y ajouterai une réflexion personnelle qui me hérisse : quand vous faites apparaître des relations de solidarité et de consommation, tout nous ramène au modèle économique qui est le grand mal de notre société. Pour nous, le modèle économique est déjà périmé. On peut être intégrateur d'un autre modèle économique global de notre région.

Je retiens la notion d'échange qui est vitale et humaine, et la notion de consommation qui est négative car la notion physique d'entropie mange la planète. On pourrait imaginer que tout ce que l'on construit réduise cette entropie.

Quant à la relation à la montagne (je réside dans le Pays Voironnais mais mes origines sont en Oisans), tout comme il existe un SCoT qui limite l'emprise économique sur les zones agricoles, il serait peut-être bon de limiter l'emprise sur le patrimoine montagne. Lorsqu'on y invite des milliers de personnes pour des événements au nom de l'économie de loisirs, je m'interroge.



Jean-Paul BRET, Président de la CAPV

J'adhère totalement aux trois pistes proposées mais la marge est étroite. Aller dans le mur, c'est démobilisateur mais il faut proposer cette reconversion. Cette image de technopole fait qu'on porte peu les emplois présents, on a du mal à embaucher, plus que d'autres territoires et on se croit « plus beau qu'on est ». Je vois par exemple que la population de Paladru n'est pas hospitalière pour les touristes. On a une mentalité de nantis, on n'a pas pris conscience de cette

reconversion nécessaire.



Laurent THOVISTE

Merci pour cette intervention qui contient beaucoup de choses intéressantes. Sur le tourisme : Jean-Paul Bret a parfaitement raison. Les Savoyards, qui n'ont pas la réputation d'être très accueillants, ont pourtant la capacité de bâtir des stratégies touristiques. En métropole, on sait qu'on n'est pas bon et que ça avance plus lentement que ce qu'on pourrait espérer. On n'est pas sur le tourisme de masse mais on est sur les bonnes tendances, avec recherche d'originalité, de terroir...

Sur le lien avec la montagne : comment peut-on travailler dessus si l'on accepte qu'il y ait un SCoT uniquement sur les vallées ? Les gens ne comprennent pas pourquoi on n'arrive pas à avoir de téléphérique entre plaine et montagne. Brest va l'avoir avant nous ! Et dans nos plaines, on n'a pas un mode de construction orienté montagne, contrairement à ce qui se pratique en Autriche.

Sur le modèle économique : le problème est « comment ? ». C'est très compliqué. Il faut que les gens travaillent, mangent et créent de la valeur. On est tous d'accord sur les faiblesses, mais c'est le chemin qu'on ne voit pas clairement.



Yannik OLLIVIER

Le téléphérique de Brest va passer au-dessus de la villa de l'Amiral ! C'est dire qu'il y a une volonté politique forte.



Jean-Noël CAUSSE

Il faut voir comment on peut penser le modèle du XXI^e siècle. On n'a certes pas le chemin mais certains nous le montrent, comme les agriculteurs autour de chez moi qui consomment peu et en circuit court. Le Trièves est fort dans ce domaine aussi. Autre exemple emblématique : la CCI organise une rencontre sur la responsabilité sociale des entreprises. Les cadres de maintenant ne veulent plus travailler dans n'importe quelle entreprise portant n'importe quelles valeurs. L'école Polytechnique et Sciences Po ont signé un document disant qu'ils ne veulent pas travailler avec des entreprises qui ne portent pas la qualité de travail et des valeurs. Il y a un travail à faire dans ces domaines. Nous, collectivités, ne sommes pas en avance mais il y en a qui le sont autour de nous.



Yannik OLLIVIER

Ce que pose Laurent Thoviste est de changer le modèle de la belle endormie avec son fameux triptyque Recherche-Industrie-Université. Je relisais le projet d'agglomération de 2007 dans lequel il fallait développer ce triptyque, et 10 ans après on dit que ce modèle est dépassé. Quand je vois le parcours d'une entreprise comme ARaymond, je me pose aussi la question de la transmission.



Jérôme BARBIERI, Vice-président à la Planification - CAPV

Un élément m'a semblé important : la relation forte avec la métropole de Lyon, la plus forte de la Région Rhône-Alpes. Avant, on racontait une histoire autour de notre territoire (étudiant, technologique...) et aujourd'hui on ne raconte plus cette histoire, même si on est toujours « étudiant friendly ». Sur le rapport à la montagne aussi, on ne raconte plus d'histoire, peut-être parce qu'on a des problèmes de riches.



François PEYRONNET, Directeur Général Adjoint des services, en charge de l'attractivité de Grenoble-Alpes Métropole

Je rencontre souvent d'autres DG qui me disent que l'on a une chance incroyable à Grenoble. Quand j'entends dire qu'on n'est pas très fort alors qu'on a une attractivité très enviée, notamment à Euraille où j'étais dernièrement... Mais il faut s'adresser aux périodes longues. Les évolutions du modèle économique de la GREG sont à l'image de

l'évolution des modèles en France et dans le monde. L'enjeu est notre capacité à conduire les enjeux avec les acteurs économiques ; la chimie a souffert, la papeterie, la ganterie... mais partout en France on nous envie la présence de grands organismes de recherche et du CEA, qui va s'implanter maintenant dans d'autres régions. Les changements à venir, il faut les coconstruire.

L'enjeu touristique est fort. On vient à Grenoble car on aime la montagne. Or la montagne n'est pas dans le SCoT.

Le secteur de l'intermédiation (pour résumer, le secteur des services) est sous-développé mais on a Lyon qui rayonne sur ce secteur au-delà de son périmètre (sur la région stéphanoise, sur la CAPI, etc.) Dans l'intermédiation figurent aussi les activités de service public, un élément important de l'offre du territoire.

Ce qui m'intéresse est de travailler les axes de conduite du changement au plus près des acteurs économiques, surtout pour les productions de richesse. Enfin, on ne peut pas penser développement sans s'attacher aux hospitalités, au moins pour que les habitants aient plaisir à vivre et à travailler dans notre région.



Jérôme DUTRONCY, Vice-Président Grenoble-Alpes Métropole et Président de la Commission Environnement du SCoT

J'étais ce matin à une rencontre sur l'économie circulaire, qui nous pose le problème des ressources. Nous y sommes poussés par le dérèglement climatique et par le renchérissement de certaines ressources. Tout cela amènera nos territoires et nos acteurs économiques à penser de réemploi des déchets de matières premières. Nous, acteurs locaux, devons organiser et restructurer le territoire et encourager les filières

locales pour que ce soit possible. Je rejoins en cela la proposition de François Peyronnet.



Michel ROSTAING PUISSANT

Pour rebondir : je ne suis pas contre l'économie, soyons clairs, mais je me pose la question du SCoT. Certes le SCoT ne peut pas refaire le modèle économique. Ce n'est pas son rôle et il n'en a pas les moyens. Mais il peut se poser le problème des éléments essentiels à préserver à l'avenir, comme dans le domaine agricole, et personnellement je pense à la montagne. Pour donner un cadre au développement économique, les plans de déplacement sont essentiels ainsi que l'échange des données actives qui font fonctionner l'économie. Ces données circulent aujourd'hui par la route et il faudra développer la fibre.



Luc REMOND, maire de Voreppe, Vice-président aux Politiques de Déplacement de la CAPV

Les échanges entre les différentes métropoles, notamment Lyon-Grenoble, sont importants. Il y a eu une erreur stratégique forte lorsque, des années en arrière, on a voulu développer l'Arc Alpin (Valence-Grenoble-Annecy-Chambéry). Ce qui est important, c'est la relation avec Lyon. Il faut savoir dépasser la réalité, c'est une chance que nos échanges avec Lyon soient importants. Nos piliers sont aussi à conforter,

il ne faut pas travailler que sur nos points faibles.



Laurent THOVISTE

J'ai animé un groupe de travail au plan métropolitain sur ce point. Prenons l'exemple breton : ils ont plusieurs pôles métropolitains sur différentes échelles. Mais ignorer l'Arc Alpin serait aussi une erreur. On a rencontré les gens du Cluster Montagne pour qui l'Arc Alpin est une évidence. La relation avec Lyon et l'Arc

Alpin : il faut que nous ayons les deux.



Martial SIMONDANT,
Vice-président Bièvre Isère Communauté

Je reste persuadé qu'on doit élargir notre éclairage, notamment avec Lyon et qu'on fixe les vrais enjeux, en particulier de mobilité. Quant à l'hospitalité vue du côté de l'emploi, on voit que c'est le couple compétences-besoins sur lequel on a un déficit pour recruter, lorsqu'on parle avec les entreprises.



Magali TALANDIER

Sur l'interterritorialité, l'Arc Alpin, l'axe plaine-pente, l'axe Lyon : rendons en premier lieu Lyon plus accessible depuis Grenoble car aujourd'hui, c'est quand même infernal...

Sur le modèle : en 2007, il fallait le renforcer. On ne dit pas qu'on n'en veut plus mais il n'y a que 7% d'emplois high tech, c'est peu même si c'est le fleuron de notre économie. Je ne dis pas non plus qu'on n'en veut plus. Notre projet d'agglomération a amputé notre modèle productif contrairement à tous les autres projets d'agglomération. Faisons de ce cycle loupé un atout. Aujourd'hui, moins d'emplois présents ce n'est pas une bonne nouvelle, mais on a dans notre besace des choses qui sont importantes pour demain. Tant pis pour 2007 qu'on a loupé.

Quel chemin pour changer de modèle économique ? Dans le programme de recherche qui démarre, on regarde les frémissements. On voit les sentiers de dépendance (startupper...) mais aussi l'économie circulaire et l'entrepreneuriat social. On va creuser cela, voir ce qui émerge.

Quant au téléphérique, c'est une évidence. Toulouse prévoit aussi un câble. Ici on a Poma, on a inventé le téléphérique mais on ne l'a pas fait.

Sur le modèle touristique : il faut aussi qu'il y ait une relation plaine-pente.



Yannik OLLIVIER

Nous passons maintenant aux rapports d'étonnement de notre équipe d'universitaires, Martin Vanier, Alain Faure et Pierre Merle.

Rapports d'étonnement



Pierre MERLE

"Ce qui m'a surpris le plus est d'abord la distance et le caractère relativement tranquille de vos débats, pas forcément rassurants du point de vue de notre petite équipe de recherche. Sur le logement en particulier, un sujet particulièrement sensible, les débats sont restés assez sages et policés (la présence de M. le Préfet étant peut-être explicative), mais et au fur et à mesure des séminaires, ils ont été plus vifs, ce qui me fait dire qu'en tant que délégués du SCoT, vous avez encore à vous connaître un peu mieux. Ce qui m'a également gêné est l'impression de n'entendre qu'un seul son de cloche général, celui d'une meilleure intégration technique et politique des territoires de la GREG. J'ai certes noté les critiques de l'échelon de l'EPCI comme étant adapté pour répondre aux enjeux, les réticences des communes concernant un éventuel PLU-I et la défense d'un pôle métropolitain, mais, pas de contradictions claires qui auraient été des réponses à ces appels à plus d'intégration, alors que tous les élus locaux du périmètre du SCoT ne sont pas forcément demandeurs de plus d'intégration technique et politique, mais émettent plutôt des réserves, voire des craintes, sur toute forme de gouvernance supracommunale, y compris chez des vice-présidents d'EPCI. Pourquoi n'entend-on pas ces voix-là ? Vous, délégués du SCoT présents, êtes-vous tous d'accord et dites-vous tous le fond de votre pensée pour aller plus loin en termes de politiques communes menées, de structuration d'une gouvernance commune ? Or, vos échanges ne peuvent avancer qu'avec de la contradiction.

Sur différentes thématiques, les séminaires nous ont amenés au même constat : oui, le SCoT a bien permis de changer de cap mais non, toutes les questions d'aménagement ne sont pas réglées parce que les réponses ne peuvent être présentes dans la réglementation induite par le SCoT. Lors d'entretiens réalisés ces dernières semaines, des maires des différents territoires du SCoT concluent également que "le SCoT a été finalement un cadre pertinent pour avancer, pour faire notre PLU ou notre PLU-I", "on ne pouvait plus continuer à s'étaler comme ça", "il nous a amenés à nous poser les bonnes questions", "ça nous a tiré vers le haut", etc. Mais ils mettent effectivement en avant que le SCoT n'est qu'un cadre, un pacte négocié à un moment donné et qui n'est plus suffisant. Par exemple, un SCoT demandant de préserver du foncier agricole n'est pas suffisant pour anticiper l'agriculture demain, et lutter contre les prés en friches.

Comment faire du SCoT plus qu'un cadre et continuer à le faire vivre ? Quel lien entre le SCoT et vos intercommunalités respectives, comment le SCoT, sans dire qu'il va répondre à

tous les problèmes, pourra être un maillon pour imaginer ces solutions qui nous échappent aujourd'hui ? Vous avez le droit de dire que vous ne trouvez pas pertinent de lui demander plus, que vous pensez que ce n'est pas par le SCoT qu'il faut chercher des solutions, mais encore faut-il le dire. Le risque majeur serait de vous séparer gentiment après cette phase d'évaluation sans que rien de nouveau ne soit réellement acté, ce qui en soit n'est pas grave, mais qui n'aurait même pas été motivé, ce qui est plus problématique. Vous semblez être demandeurs de réponses pour vos politiques d'aménagement, et sur de nombreuses thématiques en tant qu'élus vous témoignez de votre dénuement. Je suis étonné parce que par ailleurs je rencontre beaucoup d'élus qui déplorent le poids quasi-politique des techniciens dans les processus décisionnels. Il me semble que l'enjeu justement ce n'est pas de demander "est-ce que le SCoT ne pourrait pas ?" comme si on demandait la possibilité technique d'évolution du SCoT, mais en tant qu'élus du SCoT de décider précisément ce que le SCoT devrait à l'avenir faire ou ne pas faire. Et je crois que si d'ici la fin de cette démarche d'évaluation de tels échanges n'avaient pas lieu, votre bonne mobilisation aura été un peu vaine."

Martin VANIER

« Nous sommes dans le moment du séminaire le plus exaltant et le plus difficile car il faut donner un sens politique à tout cela et poser la question de la future délibération. Nous proposons donc trois courtes interventions, des « rapports d'étonnement » extérieurs à votre monde, à l'image de l'intervention de Magali Talandier qui vous a apporté des éléments de réflexion sans presque jamais parler du SCoT en lui-même.

Il y a quinze ans, nous avons œuvré, Alain Faure et moi-même, aux premières Rencontres nationales des SCoT, à Grenoble, et nous avons répondu à la question de l'évènement : « A quoi sert un SCoT ? ». A quoi sert votre SCoT ? Que jouez-vous politiquement à travers votre SCoT ? La réponse n'est pas l'article L121-1 du Code de l'Urbanisme, qui nous donne la « liste des courses » et à chaque territoire la mission d'en faire un projet. A quoi sert un SCoT ailleurs ? A recomposer des territoires dans un très grand nombre de cas. Un SCoT sert aussi à porter les politiques publiques comme à Brest où s'élaborent des stratégies de transition. Parfois, le SCoT est juste le cadre arbitral de fortes compétitions entre voisins.

Que voulez-vous jouer ici, dans la GREG, au travers de votre SCoT ? Quelle est l'intention réelle de votre région urbaine ? Ce n'est pas entièrement clair. Cela passe aussi par la réponse à une deuxième question, relative à la dynamique interterritoriale. Alors que c'était il y a encore quelques années une question marginale, un petit luxe, c'est devenu une question centrale. De l'interterritorialité pour quoi faire ? Il y a différentes réponses là aussi, quand on regarde ailleurs. Vient de se clore (momentanément ?) le court chapitre de la fusion entre département et métropole, mais Marseille s'est quand même saisi de la question. En Région Parisienne, l'interterritorialité ça permet de faire fonctionner par exemple des transports vraiment métropolitains, bien avant que la Métropole n'existe en tant que telle. Dans d'autres régions, la stratégie d'interterritorialité, c'est celle d'une confédération équilibrée.

L'héritage de votre SDAU était de faire coexister des pôles de communes ensemble, désormais sept intercommunalités, dans un schéma d'équilibre. Le modèle qui vous guide encore est-il celui d'une confédération équilibrée à 266 communes ?

Concrètement, à partir du premier janvier 2019, avec quels outils jouera le SMSD et pour faire quoi ? Parmi quels autres outils, lesquels ont été un peu les fantômes de vos débats ici ? Il va falloir répondre aussi clairement que possible à ces questions. »

Alain FAURE

« Je travaille sur les émotions en politique. J'essaie de comprendre comment elles jouent dans la décision politique. Il faut un changement dans les enjeux. Le SCoT est un très bel objet à ce titre car il constitue une mise à distance des émotions. L'Agence fait un travail raisonné, c'est de l'ingénierie du réel et on est très exhaustif, mais on interdit les émotions. Le paradoxe est que l'on demande au SCoT de réparer le monde tout en interdisant les émotions. Comment faire en sorte que le SCoT ne soit pas qu'un tigre de papier ?

Avec Martin, nous travaillons pour la Fédération des SCoT. Nous voyons qu'il existe des SCoT qui ne servent à rien. Je pose donc l'équation avec trois inconnues « émotives ».

1) Le vertige de l'impuissance publique. C'est Hulot qui pleure sur le perron de l'Elysée. Il sait où il veut aller mais il n'en a pas les outils. Le SCoT, c'est l'inverse. Vous avez les outils mais vous n'avez pas la vision du monde. Vous n'avez pas de vision enchantée, et c'est la première piste à creuser. C'est une piste nationale : quelles sont les priorités sur lesquelles les SCoT portent une voix. Vers un SCoT épuré où l'on ne parlerait que de l'essentiel ?

2) La tentation du repli territorial, sur fond de petite musique des gilets jaunes du 17 novembre qui représentent un mécanisme de défense. On fait comme si le repli n'était pas dans la GREG, mais je demande à voir... D'une certaine façon, vous, élus, avez du mal à ne pas dire « d'où je suis, voilà comment je vois le problème ». Vous ne parlez pas au nom de la grande région grenobloise qui - c'est une aberration - n'englobe ni la Chartreuse, ni le Vercors ni Belledonne.

3) La colère des silencieux. Nous sommes dans une période où il existe une rage très forte mais qui ne s'exprime pas dans les arènes publiques. Il me semble que les SCoT n'ont pas d'autre vertu que de faire de la catharsis. Or, il y a une histoire à raconter. Pour moi, le SCoT est un roman. Il faut certes qu'il soit un outil mais s'il n'est pas aussi un roman nous restons dans le paradoxe de ce matin : en restant dans le raisonné on ne fait pas couler les larmes. Or, la question sociale dans les territoires devient de plus en plus centrale pour raconter la cohésion. »

Réactions aux rapports d'étonnement



Laurence THERY

Le SCoT est un document collectif réalisé par des maires. On trace des orientations, c'est du raisonné. Or, les personnes présentes représentent l'électorat majoritaire qui a envie de partager, qui a une vision peut-être un peu désuète avec des réflexions qui sont assez écocentrées et qui s'opposent souvent à l'altérité. Un exemple : sur le PLU, on travaille sur la vue mais la division parcellaire s'installe et une maison qui perd sa vue se dévalorise. On a essayé de booster le photovoltaïque avec des toits plats mais on rencontre une opposition patrimoniale car les toits dauphinois dominent dans le paysage. Sur les déplacements, idem... Et sur le site de covoiturage à Saint-Ismier, nous avons 0 personne inscrite. Notre préoccupation est de savoir comment sensibiliser le grand public aux enjeux du bassin grenoblois et d'intéresser une jeune population.



Jérôme DUTRONCY

Je partage le fait que nous sommes entre nous pour expertiser la matière alors que beaucoup d'élus n'ont pas ce niveau de connaissances. Quand on fait le bilan des besoins et des ressources en eau potable, si on avait dit aux habitants que l'on a un territoire vulnérable, je pense qu'ils se seraient intéressés à la question, à la manière dont

les élus gèrent le problème. Alain Faure a évoqué dans ses derniers propos le repli territorial. On l'a vu, quand des territoires ont refusé de participer à ce travail collectif sur l'eau potable. La phase qui s'ouvre au-delà de la question posée est « choisir ou subir ». Nous sommes face au choix du « pour quoi faire ». Le « comment on fait » et avec quel niveau d'ambition reste ouvert. Mais je pense que l'on n'a plus le choix. Pour aller plus loin, il faut dépasser ce repli territorial.



Laurent THOVISTE

J'ai adoré les rapports d'étonnement. Nous ne sommes pas là pour nous affronter. Le pire ne serait pas de nous séparer en ne faisant rien, mais de le faire en n'ayant pas dit que l'on n'irait pas plus loin. Je suis d'accord avec le constat de Jean-Paul Bret que l'on est dans des problèmes de riches sur la question de la supraterritorialité. On peut se permettre d'être en concurrence entre territoires. Lorsqu'un chef d'entreprise veut se développer, il fait ses choix. Par exemple si Photoweb voulait absolument avoir une vitrine sur l'autoroute en déménageant de Fontaine à Voreppe, d'autres n'ont pas ce critère pour aller dans le Grésivaudan ou ailleurs, dans le Pays Voironnais, etc... On a des gens qui sont attirés aussi par la métropole. Cette question de l'intercommunalité est vraiment à trancher. Je dis depuis assez longtemps que ces problèmes de riches vont nous mener dans le mur. Les territoires qui avancent sont ceux qui sont capables de dépasser leurs contradictions. Ce qui nous arrive sur le modèle grenoblois, c'est du temps perdu. On a en effet passé un mandat à adopter des compétences que les autres ont déjà. Et quel habitant peut comprendre que la compétence Voirie de la Métropole s'arrête au trottoir ? Dernier point ; que veut-on faire ensemble ? Soit le SCoT est un lieu où on ne décide de pas grand-chose, soit un lieu où l'on soit reconnu comme compétents dans un certain nombre de domaines et comme prescriptifs, et qu'on élargisse son cadre. Je n'ai pas envie d'un SCoT qui s'arrête aux contreforts du Vercors ou de la Chartreuse.



Jérôme DUTRONCY

Pour suivre ce fil proposé par Laurent Thoviste, nous avions auparavant un échelon qui était pour ou contre. J'ai été de ceux qui défendaient la compétence communale contre l'intercommunalité. Mais la bonne question est de penser non pas en termes d'échelon, mais en termes d'action publique et de besoins, qui quelquefois sont à des échelles différentes. J'ai l'impression qu'on oublie l'échelon du bassin de vie. Je n'étais pas là à la création du SDAU puis pour celle du premier SCoT, mais j'ai l'impression qu'il donne une échelle qui n'existe nulle part ailleurs et traite de sujets qui doivent être abordés à cette échelle-là, en relation avec l'intercommunalité et avec les communes, y compris celles qui se créent aujourd'hui. On voit bien qu'il faut qu'on s'organise pour influencer sur les démarches collectives construites en réponse à des besoins et à des attentes



Yannik OLLIVIER

Il ne faut pas être méprisant avec les petites communes. On a à la Métropole les communes de Montchaboud et de Mont Saint-Martin, elles ont avec environ 80 habitants pour chacune leurs particularités et leurs spécificités.



Jean-Noël CAUSSE

J'ai l'impression que nous sommes légitimes pour travailler plus et mieux avec les collectivités hors de la métropole. C'est une demande. Est-ce que pour avancer, il ne faudrait pas que l'on fasse un projet supramétropolitain, comme le font les parcs ? Le président du Grésivaudan a dit lors de la dernière séance qu'il ne fallait pas que l'on lance des coopérations sur un sujet ou sur une autre, mais sur des projets globaux.

Débat sur la vision stratégique

Quel rebond de la GREG ? Questions interpellatives



Martin VANIER

Quelles sont les principales questions posées à la stratégie du SCoT ?

- *Quelles principales évolutions de notre société prendre en compte ?*
 - *La vision stratégique de modèle de développement et d'aménagement du SCoT actuel peut-elle répondre aux évolutions contextuelles et nouveaux enjeux ?*
 - *Comment renouveler la vision stratégique de développement ? Quel rôle - pertinence de l'outil SCoT pour aider au rebond de la GREG ?*
-
- **Les outils, les leviers, les moyens de la mise en œuvre du SCoT de la GREG**
 - Après bilan-évaluation à mi-parcours, la mise en œuvre du SCoT vous semble-t-elle avoir trouvé les bons outils ou les bons relais pour la suite de sa tâche ?
 - **Si oui**, où sont cependant les marges d'amélioration, les configurations d'action à rendre plus efficaces ?
 - **Si non**, quelles propositions faites-vous pour doter le SCoT d'un nouveau pouvoir opérationnel ?
 - **La gouvernance de la GREG en général et celle du SCoT en son sein**
 - Après bilan-évaluation à mi-parcours, la GREG vous semble-t-elle, grâce au SCoT, portée par une gouvernance de nature à répondre à ses enjeux interterritoriaux ?
 - **Si oui**, que faut-il faire pour pérenniser cette gouvernance ?
 - **Si non**, quelles sont les tournants à réaliser en matière de gouvernance à l'échelle de la GREG ?



Laurence THERY

Le SCoT a-t-il une capacité à faire ? Si l'on repense au travail à opérer sur ce qui nous fragilise (cf. l'exposé de Magali Talandier), comment répondre aux objectifs stratégiques avec quelle coordination et quelle structure ? Le SCoT doit-il être amené à porter des politiques publiques, doit-on s'entendre sur ces politiques dans un document qui s'appelle le SCoT ou est-ce que le SCoT ou une autre structure doivent porter ce type de politique ? Faire de la théorie sans voir les problèmes de mise en œuvre n'a pas de sens.



Martin VANIER

Oui, mais il faut d'abord en voir le contenu. Ce projet, est-ce qu'il va bien, doit-on le compléter ou doit-on en changer ? Puis vient la question : « Qui doit porter le projet ? »



Jérôme DUTRONCY

A mon sens, la fusion de tout dans une grosse structure n'est peut-être pas la solution. Aujourd'hui, la question qui nous réunit n'est pas celle-là. Nous sommes chacun dans notre territoire à penser qu'on a l'ensemble des ressources pour notre politique publique au lieu de penser au bassin. Or, par exemple, les objectifs de la sécurisation de l'Alimentation en Eau Potable étaient bien dans cette logique-là. Le SCoT est-il une plateforme de réflexion commune avec une vision globale pour pouvoir sur son territoire prendre les décisions (collectivités, aménageurs, bâtisseurs...) ? L'idée serait de faire

de ce SCoT cette plateforme -là, car nous avons aujourd'hui de nombreuses questions (par exemple, la nature en ville) qui croisent des enjeux multiples.



Laurent THOVISTE

Le SCoT nous a permis collectivement de faire évoluer les choses... mais pas tant que ça. Dans le rapport d'étonnement, on nous dit qu'il n'y a pas beaucoup de débat, que tout est consensuel... donc cela signifie qu'on n'aborde pas les vraies questions. Dernier point : je note qu'aucun décideur n'est présent autour de notre table. Hier Jean-Paul Bret illustre concrètement les difficultés qu'il avait avec le maire de Voiron... c'est donc la première question : est-ce que le SCoT est un lieu intéressant où on partage des choses, mais pas plus ?



Martial SIMONDANT

L'outil a amené un certain nombre de résultats mais n'est-il pas trop prescriptif par rapport à la mise en œuvre des PLUI et sur la prise en compte de sujets dévolus au SCoT ? Sur les politiques publiques, c'est un outil de planification centré sur l'urbanisme, mais sur les enjeux du numérique, les enjeux de la qualité de l'air... comment aborde-t-on ces sujets-là ? Il faudrait un espace d'échange où on débat de ces sujets. Mais il faut poser les bonnes questions en termes d'enjeux. L'environnement et le changement climatique en font partie.



Jean-Yves PENET, Conseiller communautaire CAPV et Maire de Billieu

Le SCoT a freiné la consommation d'espace et le mitage, c'est positif. Mais est-il en mesure de répondre aux défis auxquels nous sommes confrontés ? Plutôt non. Ce qui m'a interpellé dans le rapport d'étonnement, ce sont les mots d'émotion et de colère. C'est le rôle de la politique de solutionner la colère et l'émotion.

La résolution de questions environnementales doit être un axe fort du SCoT. On a souligné ce matin la contradiction avec le développement économique. Le SCoT doit porter un projet économique. Avec quelle gouvernance ? Je ne sais pas. Sur la faiblesse de la consommation, axe donné ce matin, je pense au contraire que la sobriété et l'autonomie sont des qualités. Ne peut-on imaginer que nous soyons en avant-garde sur ces thèmes ? Enfin, une remarque par rapport aux communes : il ne faut pas enlever leur capacité d'initiative, même les plus petites. Le SCoT pourrait en être le lieu d'émergence, pour qu'il soit en lien avec les communes.



Michel ROSTAING PUISSANT

A Saint-Jean de Moirans, on a pu imposer certains paramètres de notre PLU à la population grâce au SCoT. Il ne faut pas abandonner les déplacements, l'économie des sols, la vision sociale... Mais le périmètre est insuffisant, il faut trouver le moyen de travailler avec les territoires du Vercors, de Chartreuse et de Belledonne. Le SCoT est-il conseiller ou prescripteur ? A-t-on le droit d'imposer, sommes-nous représentatifs de la population, quelle est notre légitimité pour imposer une politique sur le territoire ? Le SCoT doit prendre une autre dimension, notamment sur son périmètre d'application.



Michel OCTRU

Je suis plutôt partisan de l'option C aussi. En a-t-on la capacité ? Je me mets moi aussi dans la catégorie des seconds couteaux. Si nous allons vers le C, il faut que ce soit porté par nos présidents respectifs.



Jean-Claude POTIE, Maire de Izeron, Conseiller communautaire SMVIC

Les débats, nous les avons eus il y a 8 ans. La politique s'est insérée dans les débats mais pas trop, ce qui fait qu'on a un document stable. Mais je crains beaucoup l'arrivée des grands chefs qui ne sont pas là. Le SCoT nous a évité aussi les maires roitelets dans leur PLU. Je suis plutôt pour rester à ce niveau-là (je suis au SCoT et à l'EPFL) sans entrer dans la politique politicienne qui tient compte des prochaines élections. Le SCoT doit rester neutre par rapport aux enjeux communautaires.



Yannik OLLIVIER

Je sens une critique larvée de l'absence des « chefs à plumes ». Nous nous réservons leur présence pour la date du 13 décembre à laquelle sera prise la délibération. Il me semble qu'il ressort au moins sur cette question de la vision stratégique, que l'impulsion politique revient aux chefs à plumes. C'est l'institution politique qui donne de grandes orientations qui sont mises en application dans le SCoT. On n'aura pas dans ce cas écrit notre roman puisqu'il ne peut pas s'écrire sans les chefs à plumes.



Laurence THERY

Je suis en capacité de défendre la supraterritorialité pour certaines thématiques. Les présidents d'EPCI s'entendent sur une politique transversale à l'échelle des SCoT. Mais la question n'est pas sur l'interterritorialité mais sur la supraterritorialité, et ce n'est pas le SCoT qui va faire.



Laurent THOVISTE

Les chefs à plumes demain, ne le seront plus, ça ne me parle pas. Il faut porter nos décisions devant des instances, et pour moi c'est le conseil métropolitain. Moi, je me retrouverais dans un SCoT qui soit capable sur certaines thématiques d'aller au-delà du club de réflexion.



Martin VANIER

Je reprends les questions sur les outils :

A : Avons-nous les bons outils ?

B : Si oui, sont-ils à améliorer (sachant que nous n'avons pas un SCoT « faiseur »).

C. Si non, il faut un pouvoir opérationnel, ce qui passe par de nouveaux statuts pour son syndicat mixte, avec une dimension d'agence économique que le SCoT n'a pas.



Laurent THOVISTE

Ça dépend de l'ambition que l'on se donne. Si le SCoT doit faire sans s'étendre aux massifs dans un consensus mou, je préfère qu'il ne fasse pas. La première version du SCoT était très urbanistique. Cette fonction va tomber, il y a d'autres choses à faire dans une stratégie volontariste.



Laurence THERY

Le problème est la continuité du SCoT et comment lui donner du sens après de l'ensemble de nos concitoyens. Je proposerais des outils pédagogiques qui soient dans le SCoT pour éviter les votes de rejets de nos concitoyens.



Martial SIMONDANT,

On s'aperçoit sur certaines thématiques ou sujets ne sont pas abordés. La solution C donnant un pouvoir opérationnel, se donnera-t-on le temps pour engager du travail sur ces thématiques ?



Jérôme DUTRONCY

Ne serait-ce que la plateforme de dialogue, c'est un engagement. Le SCoT a aujourd'hui peu de moyens pour réfléchir au-delà du DOO, de l'urbanisme. Une illustration : dans le SDAGE, il y a une orientation concernant l'imperméabilisation des sols. Si on n'a pas le SCoT pour modifier les documents d'urbanisme, on n'y arrivera pas. Aujourd'hui, le SCoT n'a pas les moyens car sur l'eau, on n'a pas été bons collectivement. Même un club de réflexion a besoin de moyens.



Martin VANIER

Sur la gouvernance :

A : le SCoT est de nature à répondre aux enjeux interterritoriaux.

B : Si oui, comment pérenniser cette dynamique.

C : Si non, quels tournants à réaliser en matière de gouvernance à l'échelle de la GREG ?



Jean-Claude POTIE

Interterritorial au sens de la GREG ? Je pense aussi qu'il y a des choses à faire avec les territoires voisins. Au Sud Grésivaudan, on est sensible au SCoT de Valence et de Romans. Il faut mieux articuler le SCoT avec les territoires voisins.



Laurent THOVISTE

Oui, il faut un outil qui dépasse nos intercommunalités respectives. Faut-il que ce soit le SCoT ? Je pense que oui. En revanche, si ce n'est pas le SCoT, la structure qui jouera ce rôle fera perdre tôt ou tard son intérêt au SCoT. Si le SCoT est un lieu de discussion seulement, c'est intéressant mais on ira là où on estime avoir un rôle à jouer. Il y a donc un choix de positionnement à terme.



Martin VANIER

On entend, non pas des divergences, mais une belle diversité dans cet échange. La seule solution que je vois est celle du processus. On ne voit pas très bien où on veut aller. Il faut proposer un chemin où toutes ces questions sont liées, mais il faut trouver un cheminement qui ne fasse pas de ce document une chose figée, mais qu'il ne faut pas pour autant balancer non plus...

Il faut donc un outil SCoT plus costaud pour pouvoir faire de la pédagogie. D'une certaine façon, un SCoT qui fait ses preuves est un SCoT qui ramasse les poubelles... avec de l'économie circulaire à la clé. Il y a des réponses qui sont quelquefois paradoxales. Nous allons donc certainement écrire avec Pierre et Alain quelque chose qui recommande une façon de travailler.

Préparation de la délibération sur le bilan du SCoT

Travail en tables-rondes



Murielle PEZET-KUHN

Nous vous proposons de travailler en tables-rondes sur trois ou quatre thèmes spécifiques : l'économie et les commerces, le logement, les déplacements, + un quatrième ou cinquième thème (qui peut aussi être transversal aux autres, relatif à la transition énergétique et écologique. En prenant appui sur le récapitulatif des enseignements de l'évaluation de la mise en œuvre du SCoT (cf. doc. d'appui)

traiter 2 thèmes = 1 imposé (sur la table) et choix parmi 3 autres thèmes :

- quelles évolutions faire porter au SCoT ?
- quelles évolutions faire porter au système SCoT

Pour chacun des thèmes proposés :

Logements	ou	Economie	ou	Commerce	ou	Déplacements
+ au choix						
Transition énergétique	ou	Transition écologique	ou	Agriculture, consommation d'espace, stratégie alimentaire		

- Sur quels sujets faire évoluer les objectifs fondamentaux, les approfondir ?
- Sur quels sujets faire évoluer les outils du SCoT ?
- Sur quels sujets faut-il améliorer la mise en œuvre ?
- Quelles clés d'entrées pour intégrer de nouveaux enjeux communs, de type vulnérabilité et adaptation au changement climatique, redynamisation des centre-bourgs, bien-être au cœur des politiques publiques... ?

Questions fil rouge au début sur la vision stratégique :

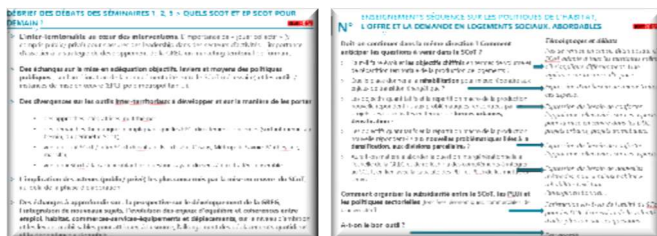
- Quelles principales évolutions de notre société prendre en compte ?
- La vision stratégique de modèle de développement et d'aménagement du SCoT actuel peut-elle répondre aux évolutions contextuelles et nouveaux enjeux ?
- Comment renouveler la vision stratégique de développement ? Quel rôle - pertinence de l'outil SCoT pour aider au rebond de la GREG ?

En appui, des éléments de débrief détaillés :

> Quels enseignements ?

> Quelles évolutions des orientations du SCoT et des modalités de mise en œuvre (y compris dans les politiques publiques) envisager ?

Pour nourrir le travail en tables-rondes, les éléments de debrief vous sont rappelés dans les **pages 81 à 100 du document d'appui** :



Logements / Économie / Commerce / Déplacement / Transition énergétique / Transition écologique / Agriculture - Consommation d'espace - Stratégie alimentaire / Identification de sujets émergents issus des débats sur le contenu et sur le « Système SCoT ».

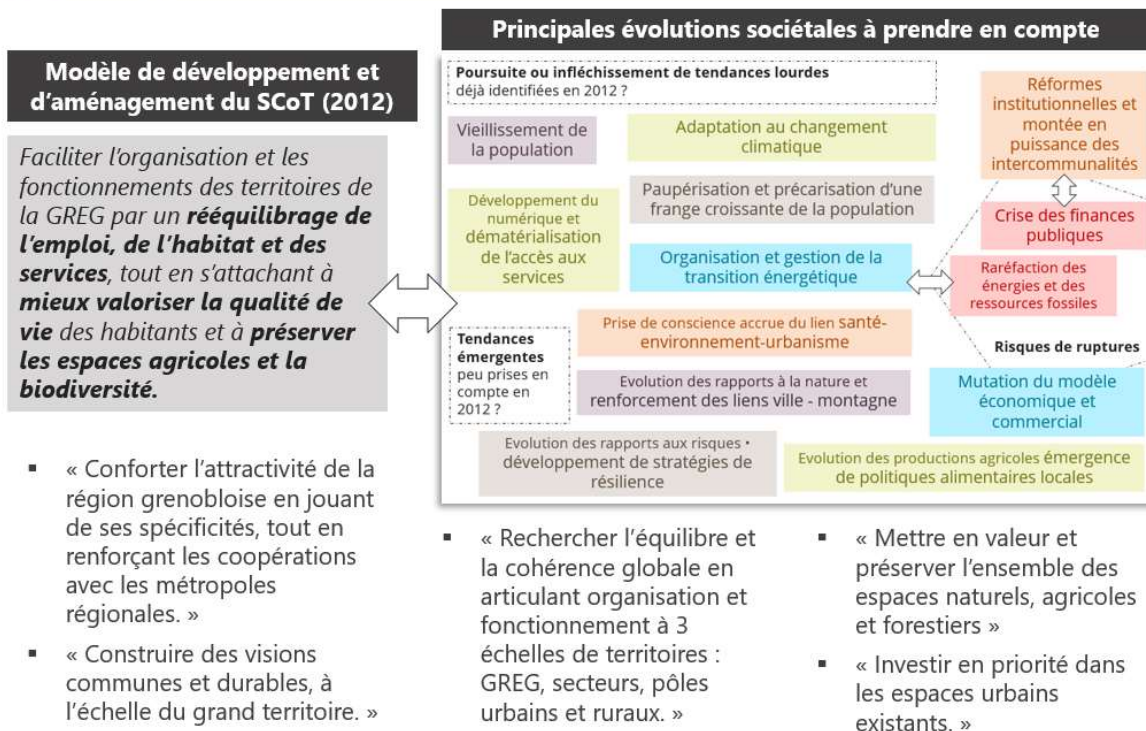
Repère visuel :



Orientations nécessitant des évolutions de mise en œuvre substantielles : acteurs, efficacité, opérationnalité

En appui, récapitulatif synthétique des enseignements de l'évaluation du SCoT :

N° QUELLES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES PRENDRE EN COMPTE ? scot 203n



N° ÉVOLUTIONS DU PADD : RAPPEL DES PRINCIPAUX APPORTS DES DÉBATS scot 203n

- > Supprimer l'objectif d'améliorer l'autonomie des secteurs ? Davantage mettre en avant la **reconnaissance de l'interdépendance des territoires** et le besoin d'une Métropole dynamique pour l'ensemble de la GREG ?
- > Compléter l'objectif de lutte contre la périurbanisation par celui de **confortement du développement endogène des secteurs** ?
- > **Approfondir le positionnement stratégique de la GREG :**
 - développer les coopérations et les intégrer dans une stratégie économique globale à définir à l'échelle de la GREG ?
 - Réinterroger l'objectif de rééquilibrage des emplois entre la Métropole et les autres EPCI ?
 - Associer à la stratégie de développement de la GREG un **marketing territorial** performant ?
- > Revisiter la notion de cohérence emploi, habitat, commerce-services et déplacements ?
- > Faire évoluer l'objectif global de production de logements pour prendre en compte le nouveau contexte démographique (tassement de la baisse de la taille des ménages, renouvellement générationnel dans le parc de résidences principales...) ?
- > Conforter la stratégie de transition énergétique, écologique et de qualité de l'air ?
- > Développer les objectifs visant à conforter l'attractivité des bourgs principaux pour éviter la périurbanisation interne au sein des secteurs ?

- > **L'inter-territorialité au cœur des interventions.** L'importance de « jouer collectif » (y compris public/ privé) pour s'assurer des leadership dans des secteurs d'activités.
- > **Des échanges sur la mise en adéquation objectifs, leviers et moyens des politiques publiques ;** sur l'amélioration de la complémentarité entre le SCoT (nécessaire) et les outils / instances de mise en œuvre (EPCI, pôle métropolitain,...).
- > **Des divergences sur les outils inter-territoriaux à développer et sur la manière de les porter :**
 - des approches intégratrices multithèmes,
 - des démarches thématiques n'impliquant que les EPCI directement concernés (sortant même, au besoin, du périmètre SCoT),
 - vers un outil SCoT / Inter SCoT (Rovaltain, Nord Isère, Oisans, Métropole Savoie, Matheysine, massifs),
 - vers un « SCoT à la carte » ciblant les questions ayant du sens à être traitées ensemble...
- > **L'implication des acteurs (public/ privé) les plus concernés par la mise en œuvre du SCoT,** au-delà de la phase d'élaboration.
- > **Des échanges à approfondir sur : la prospective sur le développement de la GREG, l'intégration de nouveaux sujets,** le niveau d'ambition et les leviers mobilisables pour atténuer, à la source, l'allongement des déplacements quotidiens et la dépendance automobile...

N° IDENTIFICATION DE SUJETS ÉMERGENTS ISSUS DES DÉBATS

> Sur le contenu des orientations du SCoT :

- Faire entrer bien être et qualité de vie comme clé de lecture.
- Réinterroger le SCoT en matière de résilience (climatique, économique, sociale...).
- Stratégie de transition au-delà de l'efficience énergétique
- Stratégie d'adaptation au changement climatique.
- Que la stratégie de développement économique soit au service de l'attractivité globale du territoire et intègre une approche par filière économique.
- Redynamisation des centre-bourg dans une logique transversale.
- Modalités de mise en œuvre de projets de formes urbaines de qualité adaptées aux contextes.
- Localisation / répartition des équipements.
- Encadrement des projets commerciaux à travers des critères d'implantation plus qualitatifs.
- Conforter l'opérationnalité du SCoT en matière de nature en ville et sa transversalité
- Modalités d'implication des acteurs : Département, maîtres d'ouvrages des grands équipements, des infrastructures, partenariat public/privé/ associatif...

> Sur le « système SCoT »

- Un SCoT / un EP SCoT plus coordinateur ?
- Un SCoT / un EP SCoT plus intégrateur ?
- Un SCoT / un EP SCoT plus contributeur :
 - Par rapport aux documents qui doivent être compatibles et avec lesquels il doit être compatible ?
 - Dans l'initiation des politiques publiques relais du SCoT ?
 - Dans le dialogue et les initiatives inter-territoire ?
- Un SCoT / un EP SCoT plus animateur de la réflexion permanente sur la stratégie grand territoire?

Restitution des tables-rondes

Synthèse de la table-ronde Economie & Commerces

Rapporteur : Murielle PEZET-KUHN

Nous avons abordé des questions de vision stratégique et d'image.

La métropole grenobloise souffre d'une image polluée, bouchonnée. Le SCoT pourrait-il aider à développer de l'innovation technologique sur les usages, pour que les sujets de mobilité soient aussi des sujets d'innovation ? Par exemple les véhicules à hydrogène, la méthanisation et la fourniture de gaz aux véhicules de la SEMITAG, les aires multimodales photovoltaïques ?

Sur la question du désenclavement de Grenoble, le SCoT doit être un outil de négociation collectif, notamment pour confronter l'axe Grenoble-Lyon. Cela suppose une cohérence des systèmes entre eux : intermodalité, horaires, tarification... une carte orange à l'échelle de la GREG, avec également un soutien au covoiturage.

Il faut être prescriptif en termes de continuité cyclable, jusqu'au stationnement dans les zones économiques et près des TC pour une vraie intermodalité. Comment profiter du SCoT pour être prescriptif sur des stationnements non imperméabilisés ou imperméabilisés le moins possible ?

Il s'agit aussi d'anticiper sur le développement du télétravail, de prévoir des espaces de coworking et leur desserte ainsi qu'une polyvalence d'usage des TC pour la logistique (en Allemagne, on fait de la logistique dans les trains, dans les tramways et dans les téléphériques).

Nous avons aussi discuté de la question du péage urbain avec exemption pour les covoitureurs, et d'une réflexion collective nécessaire sur les déplacements des personnes âgées.



Synthèse de la table-ronde Economie & Commerces

Rapporteur : Vincent ESCARTIN

Quatre axes ont été abordés :

- Le rééquilibrage des emplois : se fixer des objectifs sur l'économie résidentielle, là où « on a la main ».
- La répartition des emplois entre foncier dédié et tissu urbain mixte, par type d'emploi productif, résidentiel ou intermédiaire.
- Quelles aménités et atouts proposer pour les trois types de zones ?
- Optimiser l'existant en termes de résorptions de friches sur le foncier économique, puis réfléchir à l'outil nécessaire en matière d'action foncière.



Synthèse de la Table-ronde Logement

Rapporteur : Jérôme DUTRONCY

Les grandes lignes :

- Il faut conserver les objectifs quantitatifs et aller plus loin sur les objectifs qualitatifs, notamment sur les réhabilitations et sur l'adéquation entre besoins et logements, et sur la possibilité d'apporter une réponse en cœur urbain. Pour y arriver, il faut un outil de planification plus précis et il faut une politique qui soit davantage axée sur la requalification que sur la démolition-reconstruction.
- Le SCoT préserve les surfaces agricoles mais il doit se doter d'objectifs plus qualitatifs et être utiles aux stratégies alimentaires, à l'image, par exemple, du fonds dédié à l'acquisition de parcelles agricoles dans le Voironnais.



Conclusion



Pierre MERLE

Je vais vous donner un éclairage, celui du point de vue d'un maire interviewé dans le cadre de l'évaluation du SCoT. Il a réalisé un PLU mais se demande pourquoi, car comme pour l'Europe, le SCoT fonctionne seulement avec des projets concrets. Lui-même a compris ce que signifiait l'Europe avec le départ de sa petite-fille dans le cadre du programme Erasmus... Tout à l'heure, il a semblé que nous sommes partis du principe que le SCoT était acté, mais sur le plan du retour terrain, ce n'est pas si évident que ça. En termes d'image, la Métropole repousse mais ce qui nous relie, c'est le lien avec Grenoble. Or cette métropole pose problème, les territoires se sentent snobés par elle : le Grésivaudan est réduit à Inovalée, le Trièves est son jardin, la Bièvre son réservoir foncier permettant de mettre ce que l'on ne veut pas ailleurs... Quant au Vercors, déplorent les élus de ce territoire, on l'a découvert avec le projet de câble...



Alain FAURE

Où sont les larmes et les sanglots de ma note d'étonnement ? L'atmosphère de cet après-midi montre que le temps des larmes n'est pas venu. Catharsis ? De grands changements arrivent. Le SCoT en est-il l'outil ? Non, je sens beaucoup d'attentisme mais pas de frilosité.

A Grenoble, le SCoT n'est pas la seule politique qui fait bouger les lignes. Les SCoT ne travaillent pas par ruptures mais par cliquets. Cet attentisme veut-il dire que l'on reporte à 2 ans (puisque nous entrons dans une « période de glaciation ») ou à 10 ans ? Martin Vanier en a perdu la voix, comme s'il s'agissait d'un accouchement aux forceps alors que le SCoT est plutôt un adolescent qui doit passer à l'âge adulte. Je suis notamment très frappé par les sentiers de dépendance évoqués par Magali Talandier. J'ai fait il y a 15 ans une intervention en préparation du SCoT. Je n'ose la relire car les lignes ont peu bougé. Je suis donc un peu désappointé.



Martin VANIER

Les autres grandes villes et métropoles ne font pas beaucoup mieux avec leur SCoT. En revanche, dans les villes intermédiaires et leurs territoires, le SCoT prend tout son sens. Nantes et Saint-Nazaire, à regarder de près, c'est le SCoT qui l'a permis. On ne parle plus du SCoT mais il a permis le pôle métropolitain. Rennes en est un autre exemple. A Lyon, Bordeaux, Lille et Marseille, les métropoles « tornitruantes », le SCoT ne sert pas à grand-chose mais il y a des synergies inter-territoires très intéressantes. Mais vous pouvez faire une démonstration contre-tendancielle. Il existe plus de 400 SCoT en France, dont 150 en travail. C'est donc une affaire qui marche mais surtout dans les villes intermédiaires.



Yannik OLLIVIER

Nous sommes en train de recruter le successeur de Philippe Auger, dont nous fêterons le départ le 13 décembre. Compétent en droit d'urbanisme, bien entendu, ayant de l'empathie avec l'ensemble des élus et particulièrement des maires, il posera des jalons sur le devenir du SCoT, et notamment en matière de réflexion sur les pôles métropolitains, dans la période de deux ans qui a été qualifiée de « période de glaciation » à venir.

Le 13 décembre sera également la date de délibération, présentée au préalable le 4 décembre en bureau.



Participants

- ALEXANDRE Olivier, Chargé de mission - EP-SCoT
- AUGER Philippe, Directeur de l'EP - SCoT
- BARBIERI Jérôme, Vice-président à la Planification - CAPV
- BARTHES Carole, Chargée de mission Aménagement et Territoires - DATM
- BERROU Constant, Chargé d'études territoire - AURG
- BOULANGER Emmanuel, Directeur d'études Ville / Habitat – AURG
- BOULARAND Thibaud, CAUE
- BOUDIERES Vincent, Risques, - Grenoble-Alpes Métropole
- BOZONNET Marie-Claire, Directrice DDT 38
- BRET Jean-Paul, Président - CAPV
- CAUSSE Jean-Noël, Grenoble-Alpes Métropole, conseiller municipal d'Herbeys
- CEZARD Céline, DGS – SMIC
- CHABERT Catherine, Adjointe à la cheffe du SASE - DDT 38
- CLAVATTI Michelle, Laboratoire scientifique de la fédération des SCoT
- CLEMENTI Julien, Chargé d'études Economie – AURG
- DECERIER Amandine, Chargée de mission - EP-SCoT
- DUTRONCY Jérôme, Vice-président Grenoble Alpes Métropole,
- ESCARTIN Vincent, Chargé d'études Economie – AURG
- EVETTE Flore, Chargée d'ingénierie territoriale MCI – Préfecture de l'Isère
- FAURE Alain, Directeur de recherche sciences politique- Laboratoire PACTE
- GELLENS Claudine, conseillère municipale de Saint-Ismier
- JACOMETTI Pierre, Chargé de planification -DDT
- KURTZROCK Nicolas, Directeur pôle économie - SMVIC
- LUCAS Céline, Directrice de l'Aménagement et de la Planification - CAPV
- MACHENAUD Stéphanie, Chargée de mission - EP-SCoT
- MAUR Anne-Marie, Directrice d'études territoires – AURG
- MERLE Pierre, Apprenti urbaniste - CAUE de l'Isère
- MOCELLIN Raphaël, Adjoint au Maire de Saint-Marcellin
- MYARD Marie-Cécile, Concepteur rédacteur, journaliste indépendante
- NIOT Daniel, Daniel Niot, adjoint au maire de Saint Martin de la Cluze, Vce-président à l'urbanisme et aménagement de la CC du Trièves
- OCTRU Michel, adjoint au Maire de Claix
- OLLIVIER Yannik, Président de l'EP-SCoT
- PARENT Benoît, Directeur AURG
- PENET Jean-Yves, Maire de Billeu et Vice-président CAPV
- PEYRONNET François, DGA Développement de l'attractivité, Grenoble-Alpes Métropole
- PEZET-KUHN Murielle, Directrice d'études territoires/environnement - AURG

- PICHAVANT Françoise, Directrice d'études observation - AURG
- POTIE Jean-Paul, Maire de Izéron, Conseiller communautaire Bièvre Isère Communauté
- REMOND Luc, Maire de Voreppe, Vice-président aux Politiques de Déplacement - CAPV
- REVEILHAC Yésika, Service aménagement sud-est - DDT 38
- REVOL Jean-Michel, Maire de Saint-Marcellin
- ROSTAING PUISSANT Michel, Conseiller Délégué au Développement Economique - CAPV
- SIMONDANT Martial, Vice-président Bièvre Isère Communauté
- SOUBEYROUX Jean-Louis, Conseiller Communautaire - CAPV
- TALANDIER Magali, Professeure, Directrice de l'équipe de recherche Ville & Territoires - Laboratoire PACTE
- THERY Laurence, Maire du Touvet, VP Aménagement Le Grésivaudan
- THOVISTE Laurent, Conseiller métropolitain, élu de Fontaine
- TOURRETTE Laurette, Chef de projet, service Aménagement - CAPV
- VANIER Martin, Professeur - Institut d'urbanisme de Paris

Excusés

- ARDIET Marie, chargée de mission - EP SCoT
- BARTHES Carole, chargée de mission Aménagement et Territoires - DATM
- BAYOT Vincent, Vice-président SMVIC
- BEFFRE Lionel, Préfet de l'Isère
- BENECH Cécile, Responsable Commission transition environnementale et eau - EP-SCoT
- CHASSAGNE Claudine, Vice-présidente du Grésivaudan à l'agriculture et à la forêt
- CLOUAIRE Pascal, Maire-adjoint chargé de l'Economie – Ville de Grenoble
- DUPARD (BILLARD) Sophie, Directrice du Pôle Développement économique – CC Bièvre Est
- GARNIER Christine, Vice-présidente Grenoble Alpes Métropole
- GATTAZ Bruno, Adjoint à l'urbanisme - Ville de Voiron
- GROS SERGE, Directeur – CAUE
- GUILLON Joël, Maire de la Côte Saint-André
- LORIMIER Philippe, Maire de Crolles
- MAGNIER Bruno, Grenoble-Alpes Métropole
- MILESI Nicolas, Directeur Aménagement, Logement - CC Le Grésivaudan
- PETEX Valérie, Vice-Présidente en charge de l'eau - CC Le Grésivaudan
- PIOLLE Éric, Maire de Grenoble, représenté par Vincent FRISTOT
- SAVIGNON Eric, Maire de Saint-Siméon de Bressieux, Vice-président Bièvre Isère Communauté
- VEYRET Michelle, Adjointe aménagement, urbanisme - Ville de St Martin d'Hères